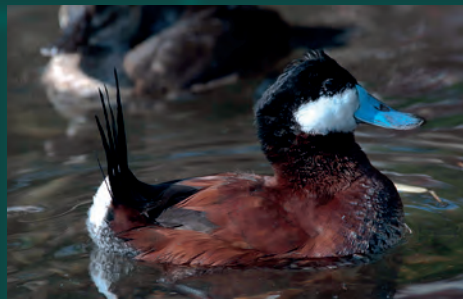


Guide de la faune exotique envahissante du bassin de la Loire



Avec le soutien financier de :



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional



Dans le cadre du :



En partenariat avec :



Guide de la faune exotique envahissante du bassin de la Loire



Avec le soutien financier de :



Dans le cadre du :



En partenariat avec :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

Coordination de l'ouvrage et rédaction : Charlotte Bouin, Paul Hurel et Jean-François Maillard, Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), Délégation interrégionale Centre-Val de Loire, Île-de-France.

Comité d'écriture et de relecture

Aurélié Barbotin (ONCFS), Christelle Bellanger (ONCFS), Charlotte Bouin (ONCFS), Laurent Chabrol (Société entomologique du Limousin), Nathalie Chevalier (ONCFS), Mélanie Dugas (ONCFS), Ségolène Faust (DREAL Centre-Val de Loire), David Happe (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), Paul Hurel (ONCFS), Caroline Le Goff (ONCFS), Emmanuel Leheurteux (CEN Pays de la Loire), Isabelle Losinger (ONCFS), Jean-François Maillard (ONCFS), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), Emmanuelle Sarat (UICN France), Benoît Pisanu et Jessica Thevenot (UMS PatriNat (AFB-CNRS-MNHN)), Sylvie Varray (FCEN).

Relecteurs des fiches espèces

Pierre Fuhrmann Bacci (Les amis des tortues du Centre), Aurélié Barbotin (ONCFS), Charlotte Bouin (ONCFS), Jean-Louis Chapuis (MNHN), Aurore Coignet (PNR de Brenne), DRAAF/SRAL Centre-Val de Loire, Bénédicte Durozoi (AFB), Maylis Fayet (ONCFS), FREDON Centre-Val de Loire, Paul Hurel (ONCFS), Myriam Labadesse (Société herpétologique de France), Isabelle Losinger-Chabod (ONCFS), Jean-François Maillard (ONCFS), Gabriel Michelin (CDPNE), Nicolas Poulet (AFB), Rodolphe Olivier (Communauté de communes du Thouarsais), Isabelle Parot (Fédération de pêche 41), Claire Pernollet (ONCFS), Quentin Rome (MNHN), Nolwenn Viveret (CDPNE), Sylvain Vrignaud (expert indépendant).

Nos remerciements vont à tous ceux qui ont contribué à l'écriture, à la relecture et à l'illustration de ce guide ; et au groupe de travail « Espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne » coordonné par la Fédération des conservatoires des espaces naturels, pour leur soutien à ce projet.

Cet ouvrage a pu être réalisé grâce au soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel interrégional FEDER, bassin de la Loire 2014-2020.










Merci d'utiliser la référence bibliographique suivante : Bouin C., Hurel P., Maillard J.-F. 2018. Guide de la faune exotique envahissante du bassin de la Loire, Office national de la chasse et de la faune sauvage, 68 p.

Crédits photos

Couverture (de gauche à droite et de haut en bas) :

Quentin Rome (Frelon asiatique),
Émilie Mazaubert (Écrevisse de Louisiane),
Cyril Cottaz (Raton laveur),
Pierre Fuhrmann Bacci (Tortue de Floride),
Maurice Benmergui (Érismature rousse),
Nicolas Poulet (Perche soleil),
Damien Troquereau (Xénope lisse),
Sylvain Vrignaud (Moule zébrée),
Marylou Terlin (Muntjac de Reeves)

Sommaire

Préambule	4
Liste des espèces présentées dans le guide	5
Notice d'utilisation	6
Rappel de la réglementation	7
Légende des symboles	8
La faune exotique envahissante du bassin de la Loire	9
 Les mammifères	10
 Les oiseaux	26
 Les amphibiens	36
 Les reptiles	40
 Les poissons	42
 Les crustacés	48
 Les insectes	56
 Les mollusques	60
 Les espèces à surveiller	62
Pour en savoir plus	65

Préambule



Ce présent ouvrage est consacré aux espèces animales exotiques envahissantes du bassin de la Loire. Conçu pour être un guide réflexe, il est destiné aux gestionnaires, aux techniciens, aux acteurs de terrain et à toutes les personnes susceptibles d'observer une espèce animale exotique envahissante sur le bassin de la Loire.

Ce guide décrit les principales espèces animales exotiques envahissantes présentes sur le bassin de la Loire et également des espèces dont la présence n'est pas encore avérée mais dont une surveillance est nécessaire.

26 fiches espèces et 47 espèces animales exotiques envahissantes figurent ainsi dans ce guide.

Véritable outil de terrain, les monographies ont été créées pour faciliter la reconnaissance des espèces en mettant en avant les caractéristiques identifiables de l'animal. Elles permettent de connaître les opérateurs et les moyens de lutte pour agir sur chaque espèce. En cas d'observation ou de demande d'informations, un contact est indiqué en fin de fiche pour chaque espèce.

Avant toute intervention, et en cas de doute sur l'identification et la réglementation, ou d'observation d'une espèce absente de ce guide, il est recommandé de prendre contact avec les structures référentes identifiées dans ce guide.

Définition d'une espèce exotique envahissante :

« Une espèce exotique envahissante est une espèce allochtone dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques ou économiques ou sanitaires négatives » (UICN 2000, McNeely *et al.* 2001, McNeely 2001).

Liste des espèces présentées dans ce guide

Ce guide ne présente pas une liste exhaustive d'espèces mais rassemble :

- les principales espèces animales exotiques envahissantes présentes sur le bassin de la Loire ;
- des espèces dont la présence n'est pas avérée sur le bassin de la Loire mais à proximité et pour lesquelles une vigilance accrue doit être mise en place ;
- toutes les espèces animales inscrites sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne, règlement (UE) n° 1143/2014, au moment de la rédaction de cet ouvrage (septembre 2018).

Cette liste a été réalisée en concertation avec le comité d'écriture et à partir des listes régionales du bassin de la Loire.

MAMMIFÈRES

Cerf sika - <i>Cervus nippon</i>	10
Chien viverrin - <i>Nyctereutes procyonoides</i>	12
Écureuil de Pallas - <i>Callosciurus erythraeus</i>	24
Écureuil fauve - <i>Sciurus niger</i>	25
Écureuil gris - <i>Sciurus carolinensis</i>	25
Muntjac de Reeves - <i>Muntiacus reevesi</i>	14
Ragondin - <i>Myocastor coypus</i>	16
Rat musqué - <i>Ondatra zibethicus</i>	18
Raton laveur - <i>Procyon lotor</i>	20
Tamia de Sibérie - <i>Tamias sibiricus</i>	24
Vison d'Amérique - <i>Neovison vison</i>	22
Coati roux - <i>Nasua nasua</i>	62
Daim d'Europe - <i>Dama dama</i>	63
Mangouste de java - <i>Herpestes javanicus</i>	65
Wallaby de Bennett - <i>Macropus rufogriseus rufogriseus</i>	65

OISEAUX

Bernache du Canada - <i>Branta canadensis</i>	26
Érismature rousse - <i>Oxyura jamaicensis</i>	28
Ibis sacré - <i>Threskiornis aethiopicus</i>	30
Ouette d'Égypte - <i>Alopochen aegyptiaca</i>	32
Perruche à collier - <i>Psittacula krameri</i>	34
Corbeau familier - <i>Corvus splendens</i>	62
Cygne noir - <i>Cygnus atratus</i>	63

AMPHIBIENS

Grenouille taureau - <i>Lithobates catesbeianus</i>	36
Xénope lisse - <i>Xenopus laevis</i>	38

REPTILES

Tortue de Floride - <i>Trachemys scripta elegans</i>	40
--	----

POISSONS

Goujon asiatique - <i>Pseudorasbora parva</i>	42
Perche soleil - <i>Lepomis gibbosus</i>	44
Poisson-chat - <i>Ameiurus melas</i>	46
Goujon de l'amour - <i>Percottus glenii</i>	64

CRUSTACÉS

Crabe chinois - <i>Eriocheir sinensis</i>	48
Écrevisse américaine - <i>Orconectes limosus</i>	50
Écrevisse de Louisiane - <i>Procambarus clarkii</i>	52
Écrevisse signal - <i>Pacifastacus leniusculus</i>	54
Écrevisse à pinces bleues - <i>Orconectes virilis</i>	63
Écrevisse marbrée - <i>Procambarus fallax F. virginalis</i>	64

INSECTES

Frelon asiatique - <i>Vespa velutina nigrithorax</i>	56
Capricorne asiatique - <i>Anoplophora glabripennis</i>	58
Coccinelle asiatique - <i>Harmonia axyridis</i>	58
Fourmi aztèque - <i>Lasius neglectus</i>	59
Pyrale du buis - <i>Cydalima perspectalis</i>	59

MOLLUSQUES

Anodonte chinoise - <i>Sinanodonta woodiana</i>	60
Corbicule asiatique - <i>Corbicula fluminea</i>	60
Moule quagga - <i>Dreissena bugensis</i>	61
Moule zébrée - <i>Dreissena polymorpha</i>	61
Corbicule striolée - <i>Corbicula fluminalis</i>	62
Escargot aquatique - <i>Pomacea</i> sp.	64
Plathelminthes bipaliinés	65

Notice d'utilisation

MAMMIFÈRES

Cerf sika

Cervus nippon

Origine : Extrême-Orient.
Date d'introduction : fin du XIX^e siècle en France.
Voies d'introduction : échappé ou relâché volontairement de parcs d'ornement, d'élevage et/ou d'endos de chasse.
Habitats : forêts denses, milieux humides, plaines, bosquets.
Alimentation : semi-ligneux, graminées, herbacées, feuillus, résineux, fougères, fruits, champignons, mousses.

Reconnaître l'espèce

Poids : 50 à 60 kg pour le mâle, 28 à 40 kg pour la femelle
Hauteur au garrot : 75 à 85 cm pour le mâle, 65 à 80 cm pour la femelle

Ramure peu ramifiée (maximum 8 andouillers d'une longueur de 40 cm)
Seul le mâle a des bois une partie de l'année

Bois dorsale noire en été

Femelle sans bois

Pelage plus sombre en hiver (brun rouge en été ponctué de tâches claires)

Miniro et queue blancs de 15 cm

Reproduction

Maturité sexuelle : entre 16 et 18 mois
Gestation : 7,5 mois
Portée : un faon par an

10

Noms vernaculaire et scientifique de l'espèce

Indication réglementaire (voir page 8)

Origine : aire d'origine de l'espèce
Date d'introduction : année d'introduction de l'espèce en France ou en Europe
Voies d'introduction : par quel(s) moyen(s) l'espèce est arrivée, pour la première fois, en France ou en Europe
Habitats : habitat(s) fréquenté(s) par l'espèce en France ou en Europe
Alimentation : régime alimentaire de l'espèce en France ou en Europe

Signes distinctifs pour aider à la reconnaissance de l'espèce

Informations sur la reproduction de l'espèce (nombre de pontes/mises bas par an, nombre de jeunes par an, durée de la couvaison/de la gestation, âge de la maturité sexuelle)

Information générale sur une caractéristique de l'espèce

Breve description des espèces autochtones ou allochtones pouvant être confondues avec l'espèce exotique envahissante décrite

Liste des effets négatifs que peut induire l'espèce sur l'environnement, l'économie et/ou la santé humaine

Principaux opérateurs et méthodes de lutte sur l'espèce (liste non exhaustive)

Indication des structures à contacter en cas d'observation ou de besoin d'information sur l'espèce

Confusion possible

Peut être confondu avec le cerf élaphe, *Cervus elaphus* et le daim, *Dama dama*, qui sont tous deux plus grands que le cerf sika.

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Hybridation possible avec le cerf élaphe. Les hybrides, issus de ce phénotype élaphe majoritaire engendrant un risque de pollution génétique des populations de cerfs élaphes.
- Accroissement de la pression d'herbivorie sur les végétaux, notamment à valeur commerciale.

Opérateurs				Moyens			
Chasseurs	Piépage	Piépage	Piépage	Piépage	Piépage	Piépage	Piépage

Service national de l'écologie
Contactez le service départemental de l'ONCFS
04 78 09 00 00 Numéro de département concerné (exemple : 0478090000 pour l'Isère)
ou Espaces.Exotiques@oncfs.gouv.fr

Pour plus d'informations
Contactez le service départemental de l'ONCFS
04 78 09 00 00 Numéro de département concerné (exemple : 0478090000 pour l'Isère)
ou Espaces.Exotiques@oncfs.gouv.fr

Rappel de la réglementation



Depuis septembre 2014, l'Union européenne (UE) dispose d'une réglementation sur la prévention et la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE) sur son territoire. Le règlement européen 1143/2014 permet et encourage la mise en œuvre de mesures coordonnées dans l'ensemble des pays de l'Europe afin de prévenir ou de réduire en premier lieu les effets de ces espèces sur la biodiversité puis sur l'économie et la santé. Pour accompagner ce règlement, une liste d'EEE jugées préoccupantes pour l'UE a été publiée en 2016 et complétée en 2017. Cette liste fera l'objet de mises à jour, consultables sur le journal officiel de l'Union européenne <https://eur-lex.europa.eu>.

Dans ce cadre, une stratégie nationale française relative aux EEE est parue en 2017 et vise à renforcer les actions de préservation de la biodiversité et à appliquer la Convention sur la diversité biologique (article 8h).

Différents textes réglementaires existent sur ces espèces, notamment pour interdire certaines pratiques et pour préciser les modalités de lutte.

Dans ce guide, le volet réglementaire est basé sur les interdictions existantes au moment de la rédaction (septembre 2018) :

- Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain ;
- Article R.432-5 fixant la liste des espèces de poissons, de crustacés et de grenouilles susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques ;
- Arrêté du 17 décembre 1985 fixant la liste des espèces de poissons, de crustacés et de grenouilles représentées dans les eaux visées à l'article 413 du code rural ;
- Arrêté du 21 juillet 1983 relatif à la protection des écrevisses autochtones.

Pour connaître plus en détail la réglementation existante sur chacune des espèces présentes dans ce guide, vous pouvez contacter les services de la Direction départementale des territoires, de l'ONCFS et de l'AFB de votre département.

Nota bene : pour plus d'informations sur la détention en captivité de ces espèces, contactez la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de votre département.

Légende des symboles



Les possibilités d'actions

Par qui



Personne désignée par un arrêté préfectoral (voire municipal dans certains cas).



Personne titulaire d'un permis de chasser.



Personne disposant d'un agrément de piégeage.



Personne disposant d'une carte de pêche.

Avec quels moyens



Stérilisation des œufs ou prélèvement des pontes de l'espèce.



Piégeage de l'espèce (pièges sélectifs, panneautage, etc.).



Prélèvement par arme à feu.



Pêche de l'espèce (canne, senne, nasse, balance, etc.).

Avant toute intervention, renseignez-vous auprès de votre Direction départementale des territoires (DDT) pour connaître la réglementation en vigueur.

L'article 17.2 du règlement européen 1143/2014 précise que ces actions doivent tenir compte de la santé humaine et de l'environnement, en particulier des espèces non visées et de leurs habitats, et épargner toute douleur, détresse ou souffrance évitable aux animaux.

Les niveaux d'interdictions



Interdiction d'introduction dans le milieu naturel



Interdiction de transport



Interdiction de détention



Interdiction de mise en vente ou d'achat, d'échange, d'utilisation et de colportage

La faune exotique envahissante du bassin de la Loire

MAMMIFÈRES

pages 10-25



OISEAUX

pages 26-35



AMPHIBIENS

pages 36-39



REPTILES

pages 40-41



POISSONS

pages 42-47



CRUSTACÉS

pages 48-55



INSECTES

pages 56-59



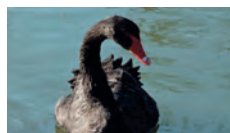
MOLLUSQUES

pages 60-61



ESPÈCES À SURVEILLER

pages 62-65



Cerf sika

Cervus nippon



Origine : Extrême-Orient.

Date d'introduction : fin du XIX^e siècle en France.

Voies d'introduction : échappé ou relâché volontairement de parcs d'ornement, d'élevage et/ou d'enclos de chasse.

Habitats : forêts denses, milieux humides, plaines, bosquets.

Alimentation : semi-ligneux, graminées, herbacées, feuillus, résineux, fougères, fruits, champignons, mousses.

Reconnaître l'espèce

Poids : 50 à 60 kg pour le mâle, 28 à 40 kg pour la femelle

Hauteur au garrot : 75 à 85 cm pour le mâle, 65 à 80 cm pour la femelle

Ramure peu ramifiée

(maximum 8 andouillers d'une longueur de 60 cm)

Seul le mâle a des bois une partie de l'année

Raie dorsale

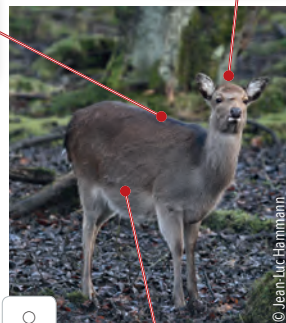
noire en été

Femelle sans bois

Miroir et queue blancs de 15 cm

Pelage plus sombre en hiver

(brun rouge en été ponctué de taches claires)



Reproduction

Maturité sexuelle : entre 16 et 18 mois

Gestation : 7,5 mois

Portée : un faon par an

En France, les populations de cerfs sika seraient issues de quelques individus offerts à la présidence par l'empereur du Japon en 1890.

Confusion possible

Peut être confondu avec le cerf élaphe, *Cervus elaphus* et le daim, *Dama dama*, qui sont tous deux plus grands que le cerf sika.



© Pierre Matzke

Daims

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Hybridation possible avec le cerf élaphe. Les hybrides, féconds, ont le phénotype élaphe majoritaire engendrant un risque de pollution génétique des populations de cerfs élaphes.
- Accroissement de la pression d'herbivorie sur les végétaux, notamment à valeur commerciale.



© Jean-Luc Hammann

Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Sterilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

Pour plus d'informations

Contactez le service départemental de l'ONCFS
sdXX@oncs.gov.fr (XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@oncs.gov.fr pour l'Allier)
 ou Espèces.Exotiques@oncs.gov.fr

Chien viverrin



Nyctereutes procyonoides

Origine : Extrême-Orient (Chine orientale, Corée et Japon).

Date d'introduction : entre 1930 et 1950 en Europe de l'Est.

Voies d'introduction : échappé ou relâché volontairement d'élevages pour sa fourrure en Europe de l'Est. L'espèce s'est ensuite dispersée naturellement dans le reste de l'Europe. L'élevage est encore pratiqué en Finlande et en Pologne.

Habitats : forêts, milieux ouverts humides, zones périurbaines.

Alimentation : omnivore généraliste, préférence pour les rongeurs.

Reconnaître l'espèce

Poids : 6 kg (jusqu'à 10 kg en hiver)

Hauteur au garrot : 30 cm

Masque facial
sombre entourant
les yeux

Corps trapu
et massif,
pelage gris
long fourni



Pattes courtes

Queue courte
de couleur unie
15 à 25 cm

Reproduction

Maturité sexuelle : à la fin de la première année

Gestation : 61 jours

Portée : entre 5 et 7 jeunes, une portée par an

Au xx^e siècle, la fourrure du chien viverrin était très prisée, elle servait en particulier à produire des vêtements pour l'armée soviétique.

Confusion possible

Confusion avec le raton laveur (voir pages 20-21) qui possède un masque facial sur la totalité du museau, mais aussi avec l'apparence trapue et massive du blaireau européen, *Meles meles*.



Blaireau européen

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Prédateur de petits et moyens vertébrés (oiseaux au sol, amphibiens, reptiles...).
- Entre en compétition directe et indirecte pour les ressources alimentaires, les habitats et les gîtes avec le blaireau et le renard roux.
- Vecteur de la rage, de la gale, de la trichinose et du plathelminthe, *Echinococcus multilocularis*.



Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Signalez toute capture (piégeage) et observation au service départemental de l'ONCFS sdXX@oncfs.gouv.fr (XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@oncfs.gouv.fr pour l'Allier) ou Espèces.Exotiques@oncfs.gouv.fr

Muntjac de Reeves

Muntiacus reevesi



Origine : Chine et Taïwan.

Date d'introduction : début du xx^e siècle en Europe.

Voie d'introduction : échappé de parc d'ornement.

Habitats : forêts tempérées, boisements humides, landes, parcs, jardins urbains, haies bocagères.

Alimentation : bourgeons, jeunes pousses d'arbres ou d'arbustes, feuilles, herbes, baies.

Reconnaître l'espèce

Taille : 50 cm au garrot

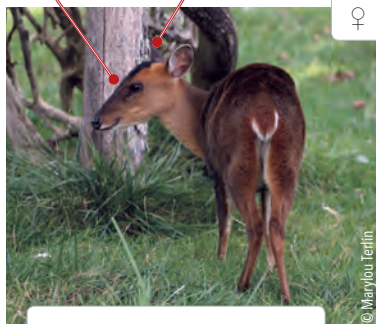
Poids : 12 à 18 kg

Mâle porte des bois simples (1 seul andouiller)



Marque noire sur le front en forme de V

Femelle sans bois



Pelage brun, allure ramassée, arrière-train plus haut

Longues canines supérieures (parfois visibles)

Dessous de la queue blanc, dressée quand il court

Reproduction

Maturité sexuelle : dès le 8^e mois

Gestation : 7 mois

Portée : 1 ou 2 faons

La femelle de muntjac de Reeves peut être fécondée dès la mise-bas (pas de pause hivernale).

Confusion possible

Il peut être confondu avec le chevreuil bien que ce dernier soit plus grand au garrot et qu'il ne présente pas de coloration noire en forme de V sur la tête.











Chevreuil

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Pression d'herbivorie accrue sur la végétation herbacée et arbustive en situation de forte densité. Altère la régénération naturelle de la forêt et porte atteinte aux habitats des espèces autochtones.
- Augmentation du risque de collisions routières (40 000 accidents en 2010 en Angleterre).
- Impact économique possible sur l'exploitation forestière.



Opérateurs				Moyens			
							
Désignés par arrêté	Chasseurs (selon département)	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Signalez tout prélèvement (par arrêté) et observation au service départemental de l'ONCFS sdXX@oncs.gouv.fr (XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@oncs.gouv.fr pour l'Allier) ou Espèces.Exotiques@oncs.gouv.fr

Ragondin

Myocastor coypus



Origine : Amérique du Sud.

Date d'introduction : dès le XIX^e siècle en France.

Voies d'introduction : individus relâchés ou échappés d'élevages pour la fourrure.

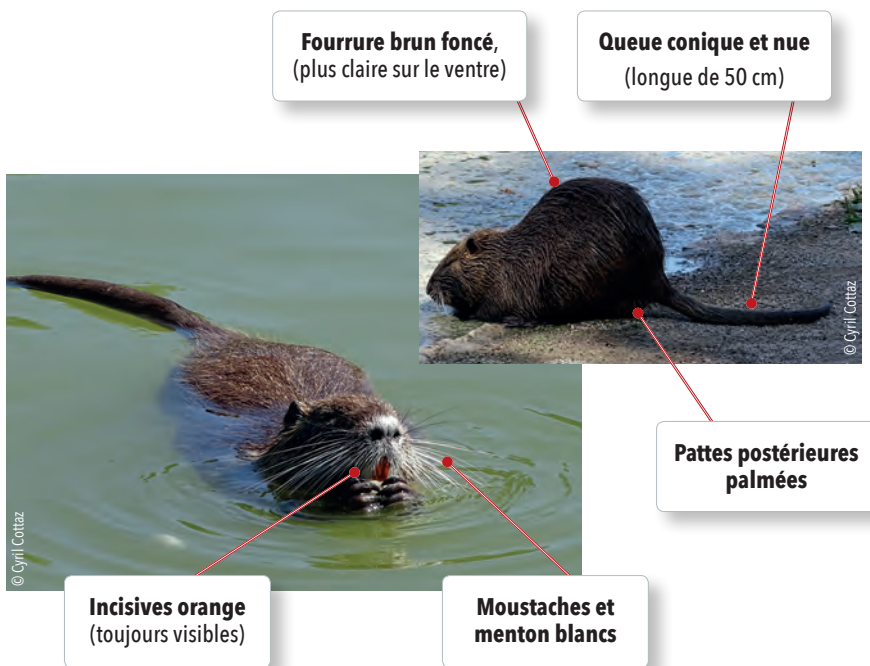
Habitats : milieux riches en végétation aquatique, eaux calmes et stagnantes (étangs et marais).

Alimentation : herbivore. Carex, roseaux, maïs, écorces de jeunes arbres...

Reconnaître l'espèce

Taille du corps : 50 cm

Poids : 4 à 10 kg



Reproduction

Maturité sexuelle : dès 6 mois

Gestation : 132 jours

Portée : 2 à 3 portées par an de 5 à 7 jeunes

Bien adaptées à leur milieu, les femelles présentent des mamelles sur les flancs pour allaiter leurs petits dans l'eau.

Confusion possible

Le ragondin peut se confondre avec le rat musqué (voir pages 18-19) plus petit, et avec le castor d'Europe (*Castor fiber*), espèce protégée, plus gros et présentant une queue plate. Dans l'eau le ragondin aura la tête et les reins visibles alors que chez le castor, la tête seule sera visible.



Castor d'Europe

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Pression d'herbivorie induisant une perturbation sur les communautés végétales et une diminution des herbiers aquatiques : impacts sur la faune inféodée à ces milieux.
- Creuse des terriers dans les berges, ce qui accélère l'érosion de celles-ci, colmate le lit des rivières et perturbe leur régime hydrologique.
- Fragilisation des structures comme les piliers de pont ou les digues ; déstabilise les berges.
- Dégâts sur les cultures (maïs, betterave).
- Porteur de maladies, dont la leptospirose transmissible à l'homme.



Ragondin à la nage (tête et dos visibles hors de l'eau et décoloration claire au niveau de l'oreille)

Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

Pour plus d'informations

Contactez l'association des piégeurs de votre département ou la FREDON de votre région.

Rat musqué

Ondatra zibethicus



Origine : Amérique du Nord.

Date d'introduction : vers 1930 en France.

Voies d'introduction : échappé d'élevages pour la fourrure dans le nord et l'est de la France.

Habitats : milieux aquatiques courants ou stagnants riches en végétation aquatique.

Alimentation : herbivore, consomme également des mollusques et des crustacés.

Reconnaître l'espèce

Taille du corps : 30 cm

Poids : 0,6 à 2 kg

Fourrure brun foncé
(grisâtre sur le ventre)

Queue aplatie
latéralement,
noire et peu poilue
(longue de 25 cm)



Incisivs jaune-orange et joues blanches

Reproduction

Maturité sexuelle : 1 an

Gestation : 30 jours

Portée : 3 à 4 portées par an de 3 à 7 jeunes

Le rat musqué passe la majorité de son temps dans l'eau. Il peut parcourir 100 m sous l'eau et y rester plus de 17 minutes.

Confusion possible

Le rat musqué peut être confondu avec le ragondin (voir pages 16-17) et le campagnol amphibie (espèce protégée) ne présentant pas de joues blanches.



© Denis Avonnes

Campagnol amphibie

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Pression d'herbivorie induisant une perturbation sur les communautés végétales, une diminution des herbiers aquatiques et un impact sur la faune inféodée à ces milieux (sur la reproduction chez certaines espèces d'oiseaux, de poissons et d'invertébrés).
- Creuse des terriers dans les berges, ce qui accélère l'érosion de celles-ci, colmate le lit des rivières et perturbe leur régime hydrologique.
- Fragilisation des structures comme les piliers de pont ou les digues ; déstabilise les berges.
- Dégâts sur les cultures (maïs, blé).
- Porteur de maladies, dont la leptospirose transmissible à l'homme.



© Frédéric Péve

Opérateurs			Moyens				
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

Pour plus d'informations

Contactez l'association des piégeurs de votre département ou la FREDON de votre région.

Raton laveur

Procyon lotor



Origine : Amérique du Nord.

Date d'introduction : au xx^e siècle en Europe.

Voie d'introduction : échappé ou relâché volontairement d'individus issus d'élevages pour la fourrure, de zoos ou de particuliers en détenant comme animal de compagnie.

Habitats : forêts, milieux agricoles, milieux humides, zones urbaines.

Alimentation : fruits, invertébrés, petits mammifères, œufs, charognes, déchets domestiques.

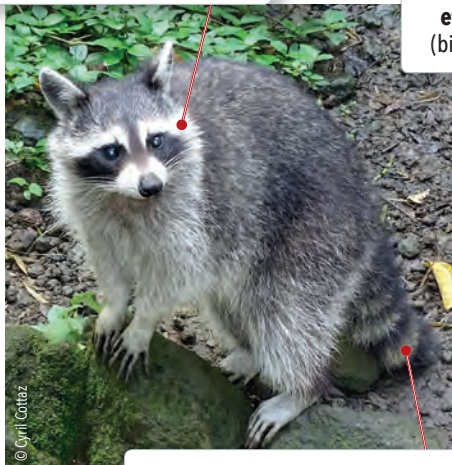
Reconnaître l'espèce

Taille : 40 à 90 cm de long (tête et corps)

Poids : 8 kg

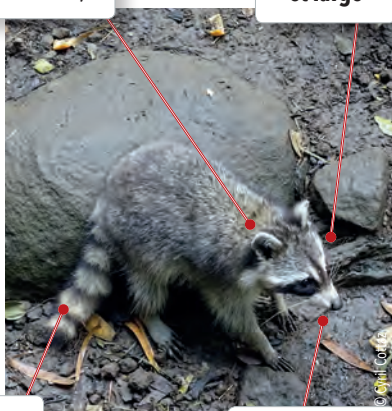
Masque de « bandit » noir

(s'étire sur les yeux jusqu'au museau)



Oreilles larges et grandes (bien visibles)

Tête courte et large



Queue touffue et annelée (5 à 7 anneaux bruns ou noirs, longue de 20 à 40 cm)

Museau court et pointu

Reproduction

Maturité sexuelle : entre 10 et 15 mois

Gestation : 63 jours

Portée : 1 fois par an de 3 à 5 jeunes

Le raton laveur occupe de multiples habitats tant qu'ils présentent des points d'eaux et une nourriture permanente.

Confusion possible

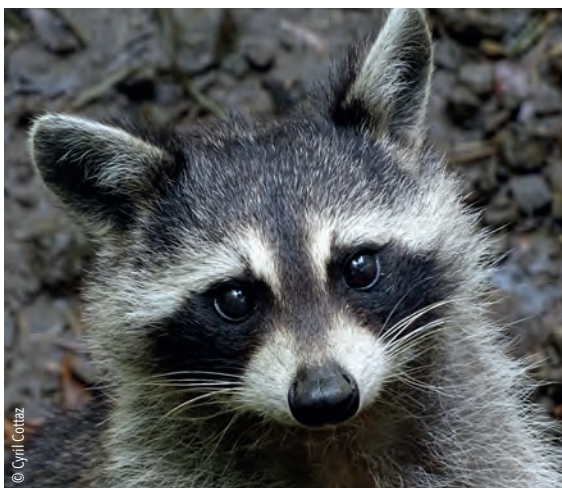
Confusion avec le chien viverrin (voir pages 12-13) qui a un masque facial qui ne recouvre pas le museau.
Confusion possible également avec le blaireau européen, *Meles meles*.











Chien viverrin

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Prédation sur des oiseaux nichant au sol et leurs couvées, sur des petits mammifères.
- Engendre des dégâts sur des cultures maraîchères et céréalières, notamment sur le maïs. Peut occasionner des dégâts dans les poulaillers et les élevages.
- Vecteur de parasites, virus, dont certains transmissibles à l'Homme.



Opérateurs				Moyens			
							
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

Pour plus d'informations

Signalez l'observation au service départemental de l'ONCFS
sdXX@oncfs.gouv.fr (XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@oncfs.gouv.fr pour l'Allier)
ou Especes.Exotiques@oncfs.gouv.fr

Vison d'Amérique



Neovison vison

Origine : Amérique du Nord.

Date d'introduction : à partir de 1950 en France.

Voies d'introduction : échappé d'élevages pour la fourrure (mauvaise gestion ou actes de vandalisme).

Habitats : milieux palustres et aquatiques.

Alimentation : carnivore généraliste. Poissons, amphibiens, crustacés, mammifères semi-aquatiques et oiseaux.

Reconnaître l'espèce

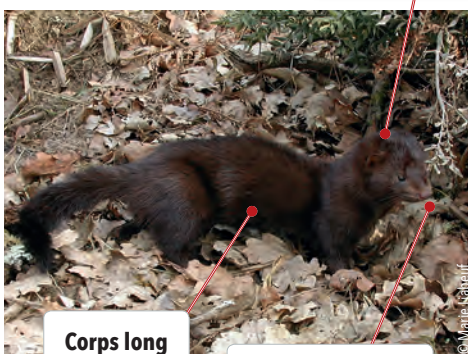
Poids : 0,6 kg à 1,8 kg

Longueur : 41 à 62 cm



Museau aplati

Pattes courtes



Oreilles petites et arrondies

Corps long et mince

Taches blanches sur le menton et la gorge (pas toujours présentes)

Reproduction

Maturité sexuelle : vers 1 an

Gestation : 40 à 75 jours

Portée : 4 à 7 jeunes, une portée par an

Les premières implantations d'élevages de vison d'Amérique sur le bassin de la Loire datent des années 1920. Sur la période de 1926 à 2012, 184 élevages ont été localisés sur le bassin. Il n'en reste plus qu'un en 2018.

Confusion possible

Confusion avec le vison d'Europe *Mustela lutreola* (espèce protégée en danger critique d'extinction au niveau européen et français) qui possède toujours une tache blanche sur le menton et la lèvre supérieure. Le vison d'Amérique peut aussi être confondu avec le putois qui présente un anneau facial clair et un poil de bourre jaune.

Vison d'Europe



© Julien Stémetz

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Rentre en compétition avec le vison d'Europe et parfois avec le putois.
- Pression de prédation sur les populations d'amphibiens, de mammifères et d'oiseaux liés au milieu aquatique.
- Porteur de maladies : botulisme, toxoplasmose et maladie aléoutienne transmissibles aux mustélidés dont le vison d'Europe.
- Peut entraîner des dommages dans les poulaillers et les piscicultures.



© Anja Meisner

Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Signalez toute capture (piégeage) et observation au service départemental de l'ONCFS sdXX@oncs.gov.fr (XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@oncs.gov.fr pour l'Allier) ou Espèces.Exotiques@oncs.gov.fr

Les écureuils exotiques envahissants



Tamias de Sibérie ou écureuil de Corée

Tamias sibiricus



© Jean-Louis Chapuis

Origine : Asie.

Date d'introduction : à partir de la fin des années 1960 en France.

Voies d'introduction : vendu dans les animaleries, relâché dans la nature ou échappé de captivité.

Description : petit écureuil terrestre de 100 g, reconnaissable par son pelage beige strié de cinq bandes marron foncé sur le dos ; queue présentant une raie noire centrale et deux latérales.

Impacts

- Hôte de vers nématodes originaires d'Asie pouvant affecter l'écureuil autochtone, l'écureuil roux, *Sciurus vulgaris*.
- Réservoir de *Borrelia burgdorferi* s.l., bactéries pathogènes responsables de la maladie de Lyme, transmises à l'homme par la tique de liètière *Ixodes ricinus*.

Écureuil de Pallas ou écureuil à ventre rouge

Callosciurus erythraeus



© François Mourou

Origine : est de l'Asie.

Date d'introduction : fin des années 1960 dans les Alpes-Maritimes, au milieu des années 2000 dans les Bouches-du-Rhône.

Voies d'introduction : lâcher intentionnel ou échappé de captivité.

Description : écureuil arboricole à différents morphes : 350 g, pelage brun olive et ventre roux-acaïou dans les Alpes-Maritimes ; 290 g, pelage gris agouti, ventre jaune pâle dans les Bouches-du-Rhône.

Impacts

- Compétition avec l'écureuil roux, *Sciurus vulgaris*.
- Impacts écologiques par écorçage d'arbres, d'arbustes, et économiques par consommation de fruits dans les vergers, par rongement des câbles téléphoniques, tuyaux d'arrosage, structures en bois des habitations...

Écureuil gris

Sciurus carolinensis



Origine : Amérique du Nord.

Introduction : espèce non présente en France mais présente en Grande-Bretagne et en Italie.

Voies d'introduction : importé principalement en tant qu'animal d'ornement.

L'écureuil gris est le plus gros des écureuils installés en Europe (300 à 700 g), reconnaissable par son pelage gris agouti sur le dos, par une bande agouti séparant les flancs et le ventre, blanc.

Impacts

- Compétition (nourriture, habitats) avec l'écureuil roux, *Sciurus vulgaris*.
- Transmission d'un pathogène léthal pour l'écureuil roux, *Sciurus vulgaris* (parapoxvirus).

Écureuil fauve

Sciurus niger



Origine : Amérique du Nord.

Introduction : espèce non présente en France.

Voies d'introduction : importé principalement en tant qu'animal d'ornement.







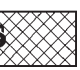

L'écureuil fauve ou écureuil-renard se distingue par sa taille importante (0,5 à 1 kg) et un pelage variable selon les sous-espèces.

Vendu auparavant dans les animaleries de certains pays d'Europe ; de fortes potentialités d'installation existent en cas d'individus relâchés ou échappés de captivité.

Impacts

- Compétition supposée avec l'écureuil roux, *Sciurus vulgaris*.
- Transmission de pathogènes à la faune autochtone.

Opérateurs et moyens de lutte concernant les 4 espèces précédentes

Opérateurs				Moyens			
							
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

Vous avez observé un écureuil exotique ?

Rentrez vos observations sur le site du Muséum national d'histoire naturelle dédié aux écureuils exotiques :

<https://ecureuils.mnhn.fr/enquete-nationale/>

Des fiches d'identification sont également disponibles sur ce site.

Bernache du Canada



Branta canadensis

Origine : Amérique du Nord.

Date d'introduction : dès le XVII^e siècle en Europe.

Voies d'introduction : introduite comme oiseau d'agrément.

Habitats : tous types de milieux humides naturels ou artificiels. Étangs, lacs, rivières, parcs, terrains de golf.

Alimentation : herbivore. Prairies grasses, pelouses, cultures céréalières (jeunes pousses).

Reconnaître l'espèce

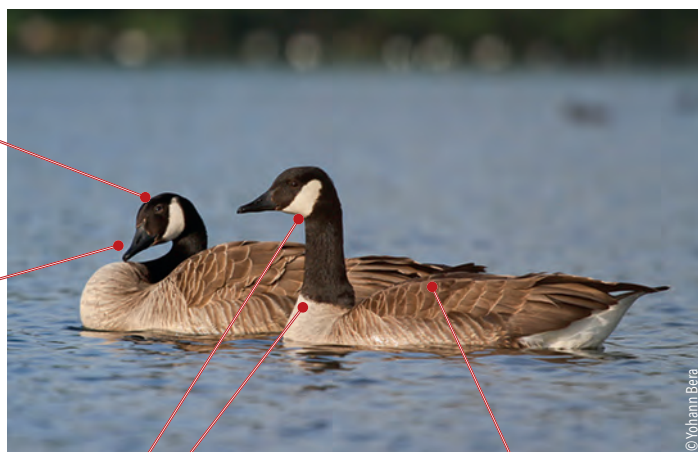
Taille : 1 m

Envergure : 1,60 m à 1,75 m

Poids : 5,2 kg

Tête et cou
noirs

Bec et pattes
noirs



Joues et poitrine
blanches

Corps brun et ventre clair
(plumage identique chez les
deux sexes)

Reproduction

Maturité sexuelle : 3 à 4 ans

Couvaison : 28 à 32 jours

Ponte : 5 à 6 œufs en moyenne, une ponte par an

Originellement migratrices, les bernaches du Canada sont sédentaires en France. Elles se regroupent en hiver sur des zones d'hivernage et tout au long de l'année sur des zones de gagnage.

Confusion possible

La bernache du Canada est la plus grande et la plus grosse des oies présentes en Europe. Avec son plumage et son gabarit bien distincts, il est difficile de la confondre avec une autre oie. Cependant, elle peut être confondue avec la bernache nonette, *Branta leucopsis*, plus petite et avec une tête blanche.



© Wikicommons

Bernache nonette

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Comportement territorial et agressif, compétition directe avec les espèces autochtones pour l'habitat.
- Hybridations possibles avec des oies autochtones.
- Transmission possible de la maladie de Newcastle et de la grippe aviaire.
- Occasionne des dommages sur les pontes d'oiseaux, de poissons et d'amphibiens.
- Endommage les berges des plans d'eau, les cultures agricoles et les aires de loisirs par pâturage, piétinement et par ses déjections.
- La grande densité de déjection peut entraîner une eutrophisation des plans d'eau et une contamination des eaux de baignade.

Retrouvez le guide « Réduire les nuisances engendrées par la bernache du Canada en milieu urbain » sur le site internet de l'ONCFS.



Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

Pour plus d'informations

Contactez le service départemental de l'ONCFS
 sdXX@oncs.gov.fr (XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@oncs.gov.fr pour l'Allier)
 ou Espèces.Exotiques@oncs.gov.fr

Érismature rousse

Oxyura jamaicensis



Origine : Amérique.

Date d'introduction : dans les années 1970 en France.

Voies d'introduction : échappée de parcs en Grande-Bretagne puis dispersion dans d'autres pays européens dont la France.

Habitats : plans d'eau douce à végétation rivulaire dense, habitats artificiels (bassins de lagunage) en période de reproduction. Lacs, grands étangs et gravières en hiver.

Alimentation : macro-invertébrés et graines de plantes aquatiques.

Reconnaître l'espèce

Taille : 35 à 43 cm

Envergure : 53-62 cm

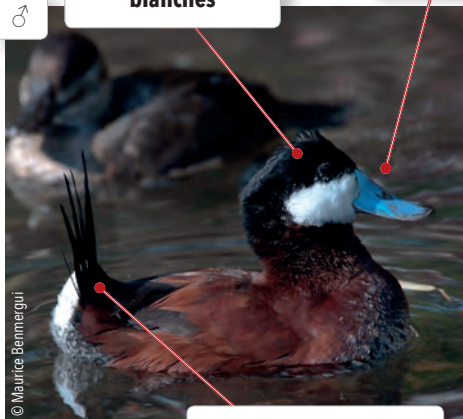
Poids : entre 510 et 610 g

Tête noire et joues blanches

Bec concave, court et large

(bleu en période de reproduction chez les mâles)

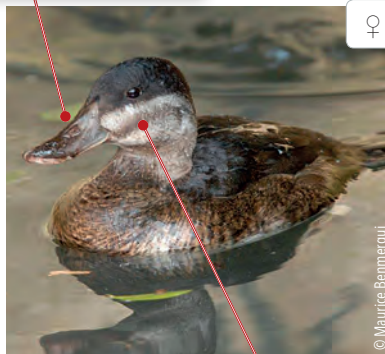
♂



© Maurice Bennequi

Queue souvent dressée verticalement

♀



© Maurice Bennequi

Barre transversale brune sur la joue beige

Reproduction

Maturité sexuelle : 1 à 2 ans

Couvaison : 22 à 26 jours

Ponte : 4 à 12 œufs, une ponte par an

Les œufs de l'érismaure rousse sont assez volumineux, un œuf correspond à 20 % du poids de la femelle.

Confusion possible

L'érismaute rousse peut être confondue avec l'érismaute à tête blanche (*Oxyura leucocephala*), d'observation sporadique en France mais présente en Espagne. Celle-ci présente un renflement à la base du bec (bec convexe) et une tête plus grosse que celle de l'érismaute rousse. Peut également être confondue avec une sarcelle d'hiver ou une femelle milouin.



© Delphine Chertessau









Érismaute à tête blanche

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Hybridation orientée en la faveur de l'érismaute rousse sur l'érismaute à tête blanche (mâles plus agressifs et préférés) avec introgression génétique (exclusion génétique). Les hybrides sont fertiles. L'érismaute à tête blanche est une espèce eurasiatique en danger d'extinction. Elle est menacée par la perte de ses habitats, la compétition et la pollution génétique dues à l'érismaute rousse.



© Maurice Bermergui

Opérateurs				Moyens			
							
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

Pour plus d'informations

Signalez l'observation au service départemental de l'ONCFS
 sdXX@oncfs.gouv.fr (XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@oncfs.gouv.fr pour l'Allier)
 ou Espèces.Exotiques@oncfs.gouv.fr

Ibis sacré



Threskiornis aethiopicus

Origine : Afrique subsaharienne.

Date d'introduction : dans les années 1990 en France.

Voies d'introduction : introduit dans différents parcs zoologiques, proposant des spectacles de vol libre. En 1991, une première nidification en dehors d'un parc a été observée dans l'ouest de la France.

Habitats : variés mais généralement humides ou à proximité de l'eau : marais, lagunes, estuaires, vasières, bords de plages, milieux agricoles, décharges d'ordures, marais salants.

Alimentation : espèce omnivore et opportuniste. Consomme majoritairement des invertébrés mais peut prédater des amphibiens, poissons, œufs et poussins d'oiseaux.

Reconnaître l'espèce

Taille : 70 cm

Envergure : 1,10 m à 1,25 m

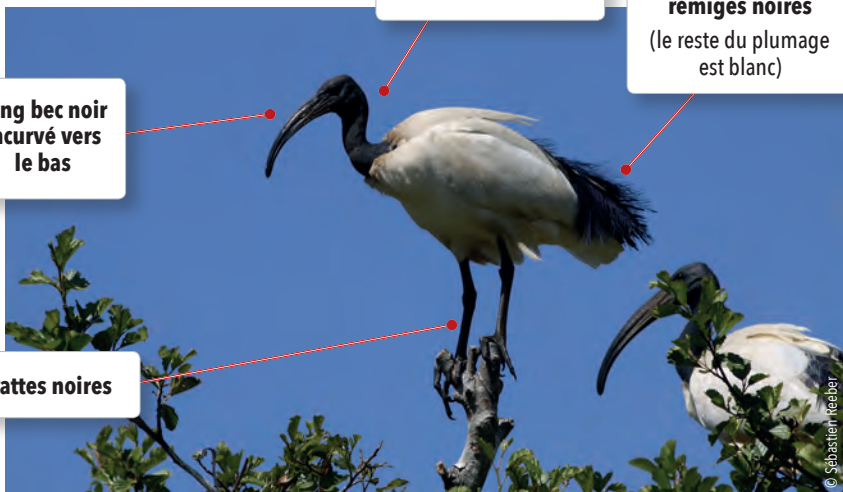
Poids : 1,5 kg

Tête et cou noirs
(dépourvus de plumes
chez l'adulte)

**Extrémité des
rémiges noires**
(le reste du plumage
est blanc)

**Long bec noir
incurvé vers
le bas**

Pattes noires



Reproduction

Couvaison : 28 jours

Ponte : 2 à 3 œufs

L'ibis sacré se reproduit en colonies (parfois pluri-spécifiques).

Les juvéniles sont reconnaissables par la présence de plumes sur la tête et le cou, qu'ils perdent vers 2 ans.

Confusion possible

L'ibis sacré peut parfois être confondu avec des échassiers au plumage blanc comme la spatule blanche (*Platalea leucorodia*) et l'aigrette garzette (*Egretta garzetta*) mais ces espèces se différencient notamment par l'absence d'un bec noir incurvé.

Spatule blanche



© Wikicommons

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Impacts sur la faune autochtone par prédation sur les invertébrés aquatiques, poissons, amphibiens, plus problématique sur les œufs et poussins d'oiseaux d'espèces fragiles nichant au sol en zones humides.
- En cherchant sa nourriture dans des décharges ou fosses à lisier, l'ibis sacré peut diffuser des agents pathogènes.



© ONCFS

Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Signalez l'observation au service départemental de l'ONCFS
sdXX@oncs.gov.fr (XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@oncs.gov.fr pour l'Allier)
 ou Espèces.Exotiques@oncs.gov.fr

Ouette d'Égypte

Alopochen aegyptiaca



Origine : Afrique subsaharienne, sud du Sahara et vallée du Nil.

Date d'introduction : dès la fin du XVII^e siècle en Grande-Bretagne et au XVIII^e en Allemagne.

Voies d'introduction : introductions volontaires, échappée de captivité et expansion des populations présentes en Allemagne et aux Pays-Bas.

Habitats : plans d'eau (y compris urbains), gravières, bords de fleuves et de rivières.

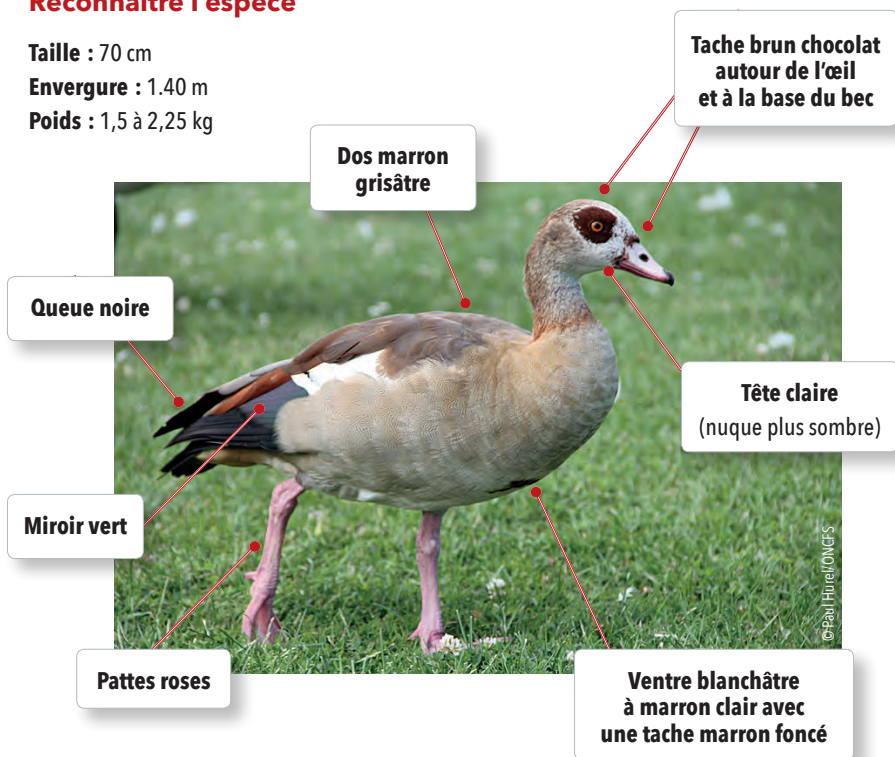
Alimentation : herbivore, peut occasionnellement se nourrir d'insectes, de grenouilles et de lombrics.

Reconnaître l'espèce

Taille : 70 cm

Envergure : 1.40 m

Poids : 1,5 à 2,25 kg



Reproduction

Maturité sexuelle : entre 1 et 2 ans

Couvaison : 28 à 30 jours

Ponte : 8-9 œufs, une ponte par an

L'ouette d'Égypte n'est pas une oie mais fait partie de la sous-famille des tadorninés qui comprend notamment le tadorne de Belon.











Confusion possible

Aucune confusion possible.

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Peut utiliser le nid d'autres espèces même disposé en hauteur (rapaces, cigognes) et comportement agressif en période de reproduction.
- Hybridation possible avec les autres anatidés.
- En regroupement peut accroître l'eutrophisation des milieux aquatiques par ses déjections.
- En forte densité peut engendrer des dommages aux cultures.



Opérateurs				Moyens			
							
Désignés par arrêté	Chasseurs (selon département)	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Signalez l'observation au service départemental de l'ONCFS
sdXX@oncfs.gouv.fr (XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@oncfs.gouv.fr pour l'Allier)
 ou Espèces.Exotiques@oncfs.gouv.fr

Perruche à collier



Psittacula krameri

Origine : forêts tropicales d'Afrique subsaharienne et d'Inde.

Date d'introduction : à partir de 1974 en France.

Voies d'introduction : échappée de volières ou relâchée volontairement par leurs propriétaires. Premières échappées documentées depuis la zone aéroportuaire d'Orly en 1974 puis de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle en 1997.

Habitats : milieux urbains, parcs, jardins et forêts.

Alimentation : granivore et frugivore (céréales, fruits, bourgeons, fleurs).

Reconnaître l'espèce

Taille : 40 cm

Envergure : 40 cm

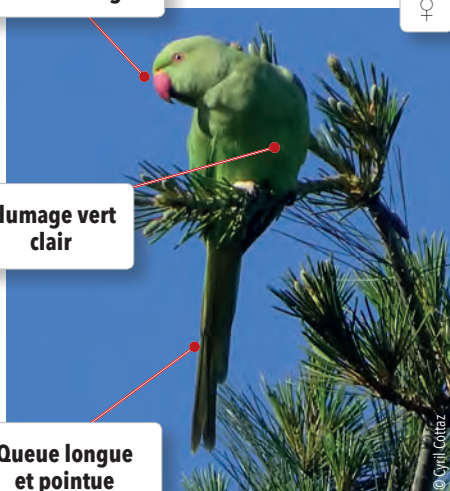
Poids : 120 g

Bec crochu, large et arrondi de couleur rouge

Fin collier noir et rose chez les mâles matures

Plumage vert clair

Queue longue et pointue



Reproduction

Maturité sexuelle : 3 ans

Couvaison : 21 jours

Ponte : 2 à 6 œufs

La perruche à collier est grégaire. Elle va s'alimenter en groupe, établir son nid dans des cavités à proximité d'autres congénères et se rassembler en dortoirs hivernaux dans des arbres hauts.

Confusion possible

Aucune confusion possible avec des oiseaux autochtones. Mais elle peut être confondue avec d'autres espèces de perruches issues également de relâchés, comme la perruche Alexandre (plus grande et présentant une tache grenat sur le haut des ailes) présente en Belgique et en Grande-Bretagne.



Perruche Alexandre

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Impacts sur la reproduction d'espèces cavernicoles par compétition pour l'accès aux cavités pour la nidification.
- Comportement agressif sur les oiseaux indigènes voire des petits mammifères.
- Connue pour être un ravageur de cultures dans son aire d'origine.
- Peut engendrer des dommages sur l'isolation extérieure de bâtiments.
- Problèmes de pollution sonore et d'accumulation de fientes en milieu urbain lors des regroupements en dortoir.



Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Signalez l'observation sur le site internet dédié à la perruche à collier : <http://perruche-a-collier.fr/participez/formulaire>

Grenouille taureau



Lithobates catesbeianus

Origine : Amérique du Nord.

Date d'introduction : 1968 en Gironde et découverte en Sologne en 2002.

Voies d'introduction : introduction volontaire comme animal d'ornement puis dispersion dans le milieu naturel.

Habitats : tous types de milieux aquatiques lenticules (mares, étangs, fossés, bassins, lagunes). Peut utiliser des cours d'eau pour se disperser.

Alimentation : prédateur opportuniste, consommant notamment des amphibiens et des invertébrés, et plus occasionnellement des poissons, des micro-mammifères, des oiseaux et des reptiles.

Reconnaître l'espèce

Taille : 15 à 25 cm de long du museau au cloaque

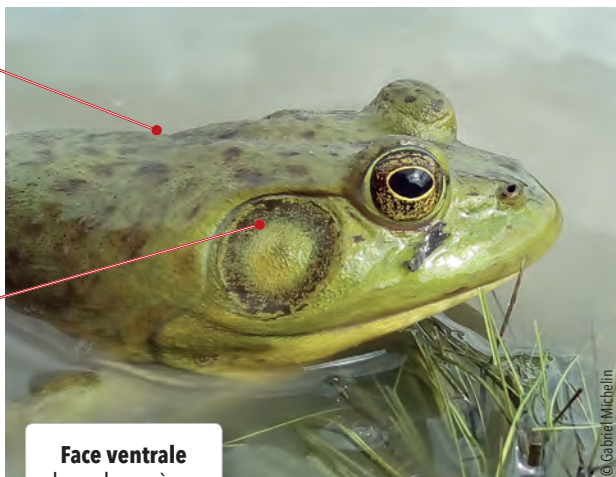
Poids : jusqu'à 800 g

Peau de couleur vert olive à brun foncé

(avec parfois des taches plus ou moins sombres).
Absence de bourrelets dorso-latéraux et de ligne médiane verte

Mâle avec un tympan deux fois plus gros que l'œil et une gorge jaune. Femelle avec un tympan de la taille de l'œil et la gorge blanche.

Face ventrale
de couleur crème,
marbrée de gris



© Gabriel Michellin

Reproduction

Maturité sexuelle : 2 à 4 ans après la métamorphose du têtard

Ponte : jusqu'à 25 000 œufs (une ponte par an en général). Les pontes s'étalent en nappes gélatineuses de 50 à 80 cm de diamètre

Les mâles chantent en période de reproduction, ce chant ressemble à un meuglement pouvant s'entendre à une distance de 1 km.

Confusion possible

Au stade juvénile, les grenouilles taureaux peuvent être confondues avec les grenouilles vertes (*Pelophylax* sp.) qui s'en distinguent par la présence des bourrelets dorso-latéraux et la taille de leur tympan, dont le diamètre est inférieur à celui de l'œil.



Grenouille verte

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Impacts négatifs sur les amphibiens autochtones par compétition directe, dès le stade larvaire, par prédation et en occupant les mêmes habitats.
- Vecteur de pathogènes transmissibles aux autres amphibiens : salmonellose, sparganose et chytridiomycose (cette dernière est reconnue comme une cause majeure d'extinction pour les amphibiens). Nécessite un protocole de désinfection lors d'opérations de terrain.
- Susceptible de perturber gravement l'équilibre des écosystèmes en interférant dans les réseaux trophiques et la succession d'espèces.
- Peut avoir un impact sur l'activité piscicole de certains étangs.
- Nuisance sonore.



Têtard de grenouille taureau

Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Signalez votre observation sur le site internet dédié au programme européen sur les amphibiens exotiques envahissants en France : <https://www.life-croaa.eu>

Xénope lisse



Xenopus laevis

Origine : Afrique australe.

Date d'introduction : dans les années 1980 en France.

Voies d'introduction : introduit dans les années 1950 comme modèle biologique pour de la recherche. Son introduction dans le milieu naturel est issue de la fermeture d'un centre d'élevage situé dans les Deux-Sèvres.

Habitats : tous les milieux aquatiques stagnants : mares, étangs, trous d'eau, bassins de rétention d'eau, stations de lagunage, fossés. Utilise les cours d'eau pour se disperser.

Alimentation : principalement des invertébrés aquatiques, il consomme également des amphibiens (œufs, larves, adultes) et des poissons.

Reconnaître l'espèce

Taille : 6 à 14 cm de long du museau au cloaque (dimorphisme sexuel important, mâle plus petit que la femelle)

Poids : entre 60 et 200 g

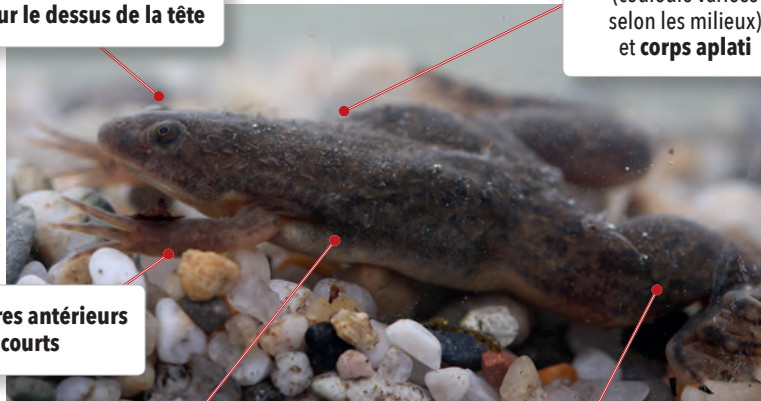
Yeux sur le dessus de la tête

Peau lisse et glissante
(couleurs variées selon les milieux)
et corps aplati

Membres antérieurs courts

Sutures latérales sur les flancs et la tête

Membres postérieurs très développés dotés de palmures et de 3 griffes noires sur les premiers orteils



© Damien Troquereau

Reproduction

Maturité sexuelle : vers 6 mois

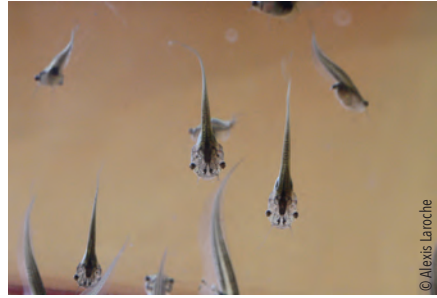
Ponte : 2 à 3 pontes par an de 2 000 œufs

Le xénope lisse peut se reproduire entre mars et septembre. Les œufs, petits et bipolaires, sont isolés dans le substrat

Le xénope lisse appartient à la famille des pipidés, espèces qui ne possèdent pas de langue.

Confusion possible

Aucune confusion n'est possible avec un autre amphibien adulte. Cependant, les têtards ressemblent à des alevins de poisson-chat, ils sont transparents et possèdent deux barbillons. Ils peuvent être identifiables à leur posture verticale dans l'eau.



© Alexis Larochte









Têtards de xénope lisse

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Impact sur les amphibiens autochtones par prédation et compétition.
- Vecteur de pathogènes transmissibles aux autres amphibiens : salmonellose, sparganose et chytridiomycose (cette dernière est reconnue comme une cause majeure d'extinction pour les amphibiens).
- Susceptible de perturber gravement l'équilibre des écosystèmes en interférant dans les réseaux trophiques et la succession d'espèces.



© Alexis Larochte

Opérateurs				Moyens			
							
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Signalez votre observation sur le site internet dédié au programme européen sur les amphibiens exotiques envahissants en France : <https://www.life-croaa.eu>

Tortue de Floride ou trachémyde à tempes rouges



Trachemys scripta elegans

Origine : Amérique du Nord et Amérique centrale.

Date d'introduction : à partir des années 1970 en France.

Voies d'introduction : vendue entre 1970 et 1997 comme tortue d'ornement et animal de compagnie, elle a fait l'objet de relâchers dans le milieu naturel.

Habitats : tous les milieux d'eau douce. Mares, marais, bassins artificiels, étangs, lagunes, lacs et rivières à cours lent.

Alimentation : opportuniste omnivore. Plantes, mollusques, amphibiens et animaux morts.

Reconnaître l'espèce

Taille : 25 cm

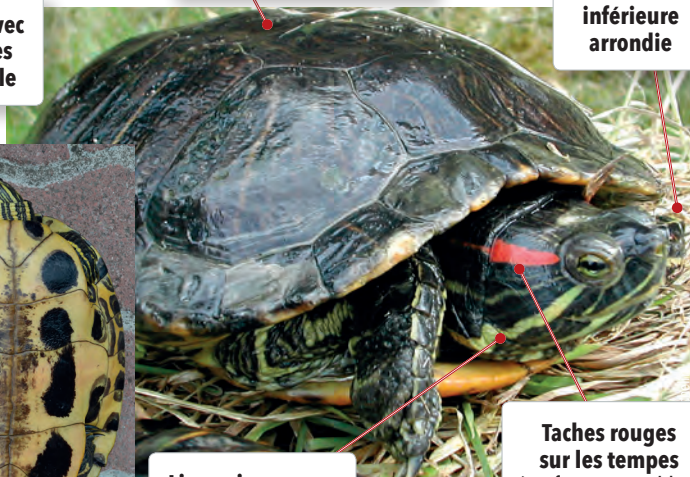
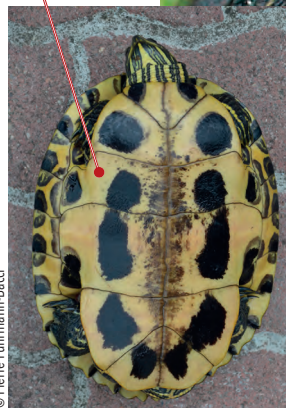
Poids : 2,5 kg

Plastron jaune avec des taches noires sur chaque écaille

Dossière noirâtre chez l'adulte (vert clair zébrée de jaune chez le juvénile)

Nez proéminent

Mâchoire inférieure arrondie



Lignes jaunes sur le cou et la tête

Taches rouges sur les tempes (parfois non visibles)

© Pierre Fuhrmann-Bacci

© Pierre Fuhrmann-Bacci

Reproduction

Maturité sexuelle : 7 ans pour les mâles, 9 à 10 ans pour les femelles

Ponte : entre 5 et 10 œufs, une à deux pontes par an

Le genre *Trachemys* comprend un grand nombre de sous-espèces. La trachémyde à tempes rouges ayant été la plus vendue en France, c'est elle que l'on retrouve le plus en milieu naturel.



© Pierre Fuhrmann-Bacci

Confusion possible

Confusion avec la cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), espèce autochtone protégée. Elle possède des ornements jaunes au cou et à la tête en forme de point et n'a pas de tache rouge sur les tempes.









Cistude d'Europe

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Concurrence pour les sites d'exposition au soleil avec la cistude d'Europe.
- Transmission de parasites aux tortues indigènes.
- Prédation sur la flore et la faune aquatique.
- Porteuse de salmonelles, transmissibles à l'homme.



© Pierre Fuhrmann-Bacci

Opérateurs				Moyens			
							
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

Pour plus d'informations

Contactez le service départemental de l'ONCFS
 sdXX@oncfs.gouv.fr (XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@oncfs.gouv.fr pour l'Allier)
 ou Espèces.Exotiques@oncfs.gouv.fr

Goujon asiatique

Pseudorasbora parva



Origine : Asie (Japon, Chine, Corée).

Date d'introduction : en 1960 en Roumanie. Observation, au début des années 1980, en France.

Voies d'introduction : introduction accidentelle parmi des espèces destinées à l'aquaculture. Des introductions volontaires peuvent également être à l'origine de sa large répartition en Europe.

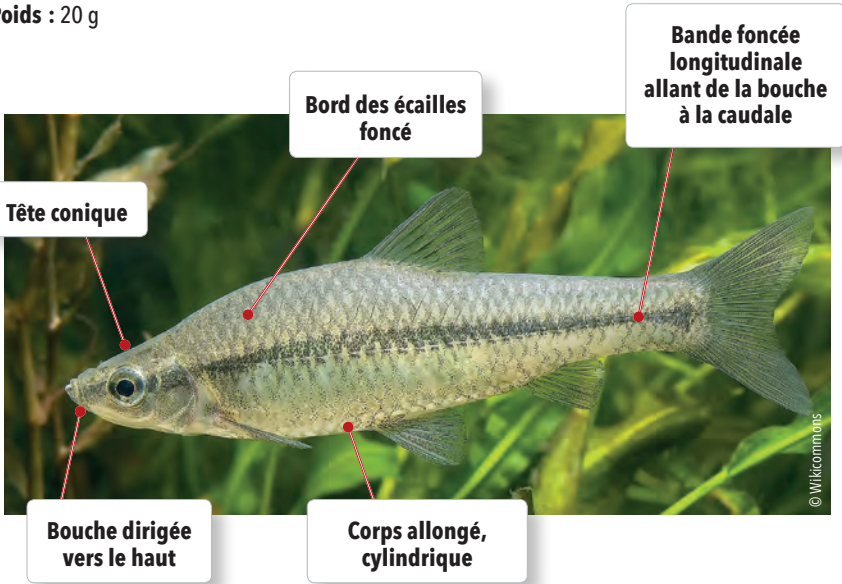
Habitats : de nombreux milieux d'eau douce ou en eau saumâtre : rivières, lacs, lagune...

Alimentation : petits crustacés et poissons juvéniles.

Reconnaître l'espèce

Taille : 5 à 9 cm

Poids : 20 g



Reproduction

Maturité sexuelle : dès la 1^{ère} année

Le goujon asiatique a la capacité d'utiliser différents substrats de frai. Il peut pondre sur des surfaces lisses, comme des branches, des feuilles, et des substrats artificiels, ce qui favorise la dispersion de l'espèce.

Confusion possible









Pas de confusion connue.



Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Vecteur d'un parasite mortel pour les autres poissons (*Sphaerothecum destruens*, appelé l'agent rosette).
- Compétition pour les ressources alimentaires avec les espèces indigènes.
- Pression de prédation importante sur les juvéniles des populations autochtones.



Opérateurs				Moyens			
							
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Structure référente : service départemental de l'AFB
sdXX@afbiodiversite.fr

(XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@afbiodiversite.fr pour l'Allier)

Perche soleil



Lepomis gibbosus

Origine : Amérique du Nord.

Date d'introduction : 1877 en France.

Voies d'introduction : introduction volontaire pour la pêche de loisir et comme animal d'ornement en aquariophilie.

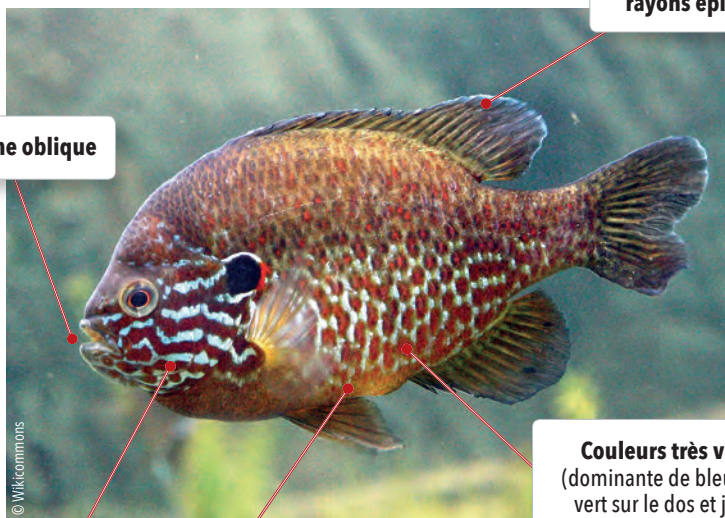
Habitats : eaux peu profondes à faible courant et riches en végétation (lacs, étangs, rivières).

Alimentation : omnivore : crustacés, insectes, alevins, vertébrés...

Reconnaître l'espèce

Taille : 8 à 15 cm

Poids : 110 g



Nageoire dorsale longue avec des rayons épineux

Bouche oblique

Couleurs très vives
(dominante de bleu et de vert sur le dos et jaune orangé sur les flancs)

Joues sans écailles

Corps aplati latéralement

Reproduction

Maturité sexuelle : 3 à 4 ans

Période de frai : mai à août

Ponte : 600 à 6 000 œufs

Le mâle a un comportement territorial. Il va construire un nid circulaire sur le lit de la rivière pour accueillir les œufs et il va protéger jusqu'à quelques jours après l'éclosion.

Confusion possible

Pas de confusion connue.



Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Compétition avec les espèces de poissons indigènes.
- Pression de prédation sur les œufs et alevins de poissons autochtones, sur les œufs d'amphibiens et sur le zooplancton.



Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Structure référente : service départemental de l'AFB
sdXX@afbiodiversite.fr

(XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@afbiodiversite.fr pour l'Allier)

Poisson-chat



Ameiurus melas

Origine : Amérique du Nord.

Date d'introduction : 1871 en France.

Voies d'introduction : introduction involontaire à partir d'individus échappés du muséum d'histoire naturelle de Paris qui ont emprunté le réseau d'égouts pour rejoindre la Seine.

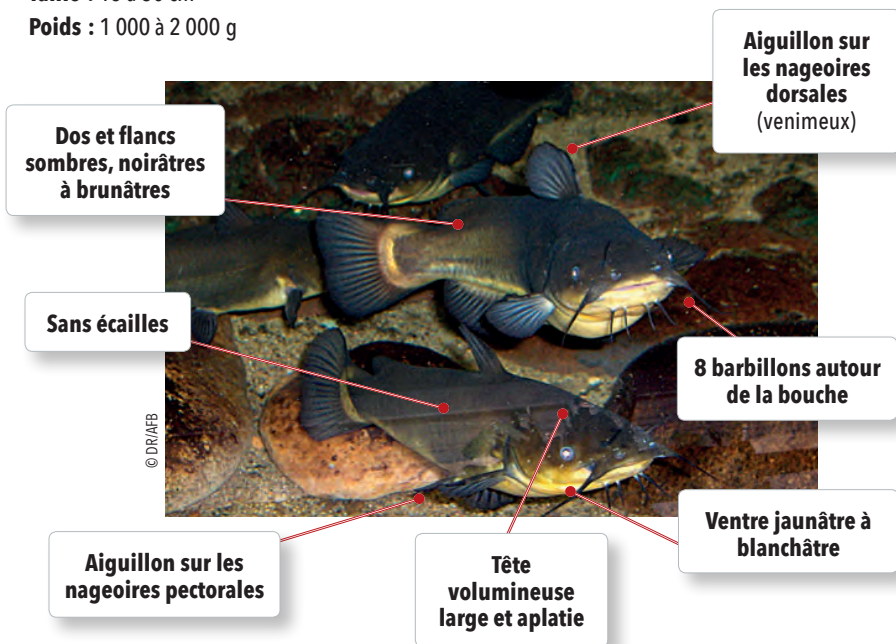
Habitats : eaux calmes ou peu courantes, tièdes ou chaudes. Plans d'eau stagnante et profonde : étangs, mares, canaux, gravières.

Alimentation : omnivore. Peut supporter le manque de nourriture.

Reconnaître l'espèce

Taille : 15 à 30 cm

Poids : 1 000 à 2 000 g



Reproduction

Maturité sexuelle : 3 ans

Période de frai : mai-juin

Ponte : 5 000 à 7 000 œufs

Très résistant, le poisson-chat supporte des eaux pauvres en oxygène. Il peut survivre en s'ensasant au cours de périodes de sécheresse et de froid.

Confusion possible

Se confond avec le silure glane (*Silurus glanis*), le plus gros poisson d'eau douce présent en France, entre 1 et 3 mètres en moyenne à l'âge adulte qui possède six barbillons, une seule nageoire dorsale et une longue nageoire anale.



© Florian Dieter

Silure

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Compétition avec les espèces de poissons indigènes.
- Pression de prédation sur les autres poissons, les amphibiens, les mammifères et les oiseaux d'eau.



© Yannick Leboré

Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Structure référente : service départemental de l'AFB
sdXX@afbiodiversite.fr

(XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@afbiodiversite.fr pour l'Allier)

Crabe chinois

Eriocheir sinensis



Origine : Asie.

Date d'introduction : début du xx^e siècle en Allemagne.

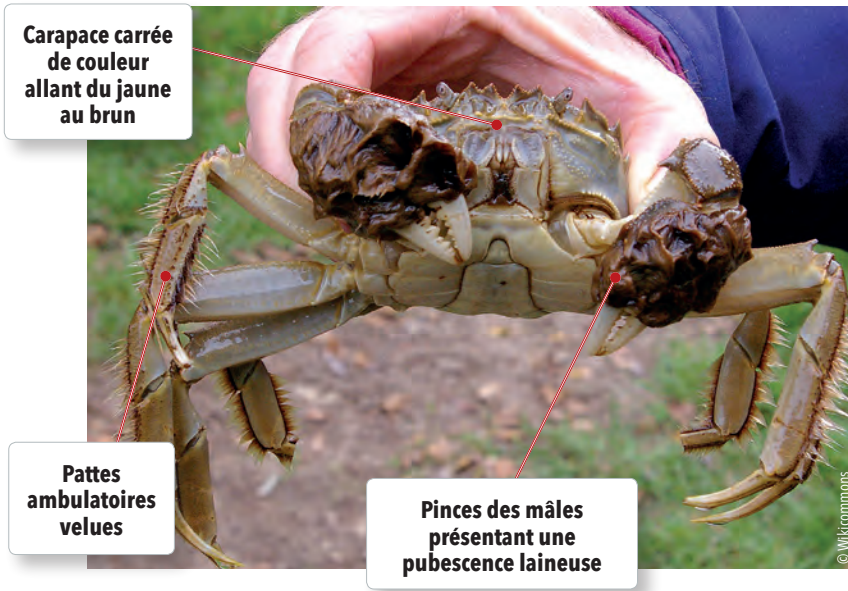
Voies d'introduction : relâché avec des eaux de ballast en Allemagne, puis dispersion dans les pays européens voisins.

Habitats : rivières, estuaires et habitats marins tempérés à tropicaux. Tolère les eaux polluées.

Alimentation : omnivore opportuniste : plantes aquatiques, algues, détritux, œufs de poissons et macro-invertébrés.

Reconnaître l'espèce

Taille : 5 à 7 cm (jusqu'à 10 cm de largeur de carapace)



Carapace carrée de couleur allant du jaune au brun

Pattes ambulatoires velues

Pincers des mâles présentant une pubescence laineuse

Reproduction

Maturité sexuelle : 2 à 3 ans

Pontes : 260 000 à 1 million d'œufs
(femelle ovigère, qui porte ses œufs à l'extérieur)

Le crabe chinois a un cycle de reproduction amphibiotique. Il passe la majeure partie de sa vie en eau douce et il va se reproduire en eaux marines et estuariennes.

Confusion possible

Pas de confusion connue.



Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- En forte densité, impacts sur les espèces de poissons et d'invertébrés par compétition et prédation.
- Compétitions pour les ressources et les habitats avec les écrevisses autochtones.
- Peut entraîner des dommages aux ressources piscicoles.
- Hôte intermédiaire d'une douve transmissible à l'homme et porteur de bactéries potentiellement dangereuses pour la santé humaine si le crabe chinois est consommé cru ou mal cuit.
- Dommages aux digues et érosion des berges.



Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Structure référente : service départemental de l'AFB
sdXX@afbiodiversite.fr

(XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@afbiodiversite.fr pour l'Allier)

Saisie en ligne: <http://eee.mnhn.fr/>

Écrevisse américaine



Orconectes limosus

syn. *Faxonius limosus*

Origine : côte est des États-Unis.

Date d'introduction : dans les années 1910 en France.

Voies d'introduction : individus lâchés volontairement ou échappés d'élevages.

Habitats : eaux stagnantes ou cours d'eau lents à fonds vaseux.

Alimentation : omnivore : végétaux, débris organiques, mollusques, vers, petits crustacés, petits poissons, larves d'insectes et d'amphibiens.

Reconnaître l'espèce

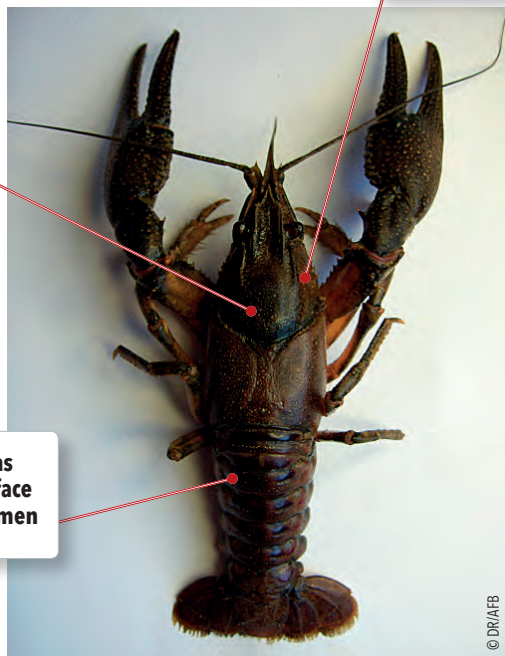
Taille : 7 à 12 cm (sans les pinces)

Poids : 90 g maximum

Quelques épines latérales
autour du sillon cervical

Carapace
lisse

Ornements
brunâtres sur la face
dorsale de l'abdomen



Reproduction

Maturité sexuelle : 1 an

Pontes : 200 à 450 œufs

Résistante à l'absence d'oxygène dans l'eau, l'écrevisse américaine peut coloniser des habitats délaissés par les espèces autochtones.

Confusion possible

Confusion possible avec les autres écrevisses du genre *Orconectes* existant en Europe.

© Henri Carmiè pour AFB



Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Porteuse saine du champignon *Aphanomyces astaci* responsable de la « peste de l'écrevisse ».
- Compétition pour l'habitat avec les écrevisses indigènes.
- Fragilise les berges des plans d'eau et des cours d'eau en creusant des terriers.
- Impacts sur la faune et la flore aquatiques par prédation.



© Marc Collas

Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Structure référente : service départemental de l'AFB
sdXX@afbiodiversite.fr

(XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@afbiodiversite.fr pour l'Allier)

Écrevisse de Louisiane



Procambarus clarkii

Origine : sud-est des États-Unis et nord du Mexique.

Date d'introduction : en 1976 en France.

Voies d'introduction : acclimatée volontairement pour la consommation humaine, dans des plans d'eau et dans des piscicultures.

Habitats : milieux stagnants ou à courant lent : marais, lacs, étangs, canaux et rivières.

Alimentation : omnivore : plantes aquatiques ou semi-aquatiques, détritus, insectes, mollusques, pontes, larves et adultes d'amphibiens et de poissons.

Reconnaître l'espèce

Taille : jusqu'à 15 cm de longueur (sans les pinces)

Poids : 100 g maximum

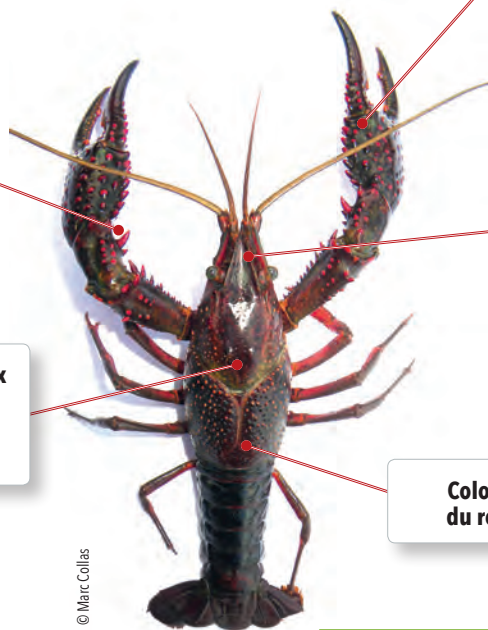
Pinces d'aspect granuleux et couvertes de taches rougeâtres

1 ou 2 ergots sur l'article précédent les pinces

Rostre à bords convergents

Céphalothorax rugueux (nombreuses aspérités)

Coloration variant du rouge au violet



© Marc Collas

Reproduction

Maturité sexuelle : dès 6 mois

Pontes : 300 à 400 œufs en moyenne, deux fois dans l'année. Peut aller jusqu'à 600 œufs par ponte pour les femelles de grande taille

L'écrevisse de Louisiane est capable de s'enterrer dans des terriers de plus de 2 m de profondeur pour résister à des conditions extrêmes et de se déplacer hors de l'eau sur de grandes distances.

Confusion possible

Pas de confusion connue.



Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Porteuse saine du champignon *Aphanomyces astaci* responsable de la « peste de l'écrevisse ».
- Compétition pour l'habitat avec les écrevisses indigènes.
- Impacts sur la dynamique des écosystèmes en intervenant sur les réseaux trophiques.
- Appauvrissement de la qualité de l'eau en augmentant la turbidité due à la conception de leurs terriers et à la consommation de la végétation aquatique.
- Fragilise les berges des plans d'eau et des cours d'eau en creusant des terriers.



Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Structure référente : service départemental de l'AFB
sdXX@afbiodiversite.fr

(XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@afbiodiversite.fr pour l'Allier)

Écrevisse signal ou écrevisse de Californie



Pacifastacus leniusculus

Origine : côte ouest des États-Unis et du sud-ouest du Canada.

Date d'introduction : en 1972 en France.

Voies d'introduction : introduction volontaire pour l'élevage, l'espèce a ensuite colonisé le milieu naturel.

Habitats : nombreux milieux aquatiques, des ruisseaux aux grandes rivières, étangs et plans d'eau.

Alimentation : omnivore. Les adultes vont préférer une alimentation d'origine végétale et les jeunes une alimentation d'origine animale.

Reconnaître l'espèce

Taille : jusqu'à 18 cm de longueur (sans les pinces)

Poids : 150 g maximum



**Céphalothorax
lisse et sans
épines**

**Taches blanches à bleutées
à la commissure des pinces**

**Pinces massives
et lisses (rouges
en face ventrale)**

**Coloration brun
orangé en face
dorsale (rouge en
face ventrale)**

© Marc Collas

Reproduction

Maturité sexuelle : 1 à 2 ans

Pontes : entre 100 et 300 œufs

L'espèce fut tout d'abord introduite en Suède dans les années 1960 à des fins de repeuplement. Considérée comme un très bon crustacé d'élevage, son exportation fut organisée, par la suite, vers l'Europe.

Confusion possible

Confusion possible avec l'écrevisse à pattes rouges (*Astacus astacus*), espèce indigène en danger selon la liste rouge des crustacés d'eau douce de France métropolitaine (2012). Les deux espèces sont très semblables, cependant la tache claire à la commissure des pinces de l'écrevisse signal est un caractère fiable pour distinguer les deux espèces.



Écrevisse à pattes rouges

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Porteuse saine du champignon *Aphanomyces astaci* responsable de la « peste de l'écrevisse ».
- Compétition avec les écrevisses autochtones du fait de son agressivité et de sa robustesse.
- Compétition pour l'habitat avec les écrevisses autochtones.



Opérateurs				Moyens			
Désignés par arrêté	Chasseurs	Piégeurs	Pêcheurs	Stérilisation ou prélèvement des pontes	Arme à feu	Pièges	Matériel de pêche

Avant toute opération de lutte, merci de vous renseigner sur la réglementation en vigueur auprès de la Direction départementale des territoires de votre département.

En cas d'observation

Structure référente : service départemental de l'AFB
sdXX@afbiodiversite.fr

(XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@afbiodiversite.fr pour l'Allier)

Saisie en ligne: <http://eee.mnhn.fr/>

Frelon asiatique

Vespa velutina nigrithorax



Origine : est de l'Asie.

Date d'introduction : première observation en 2004 en France.

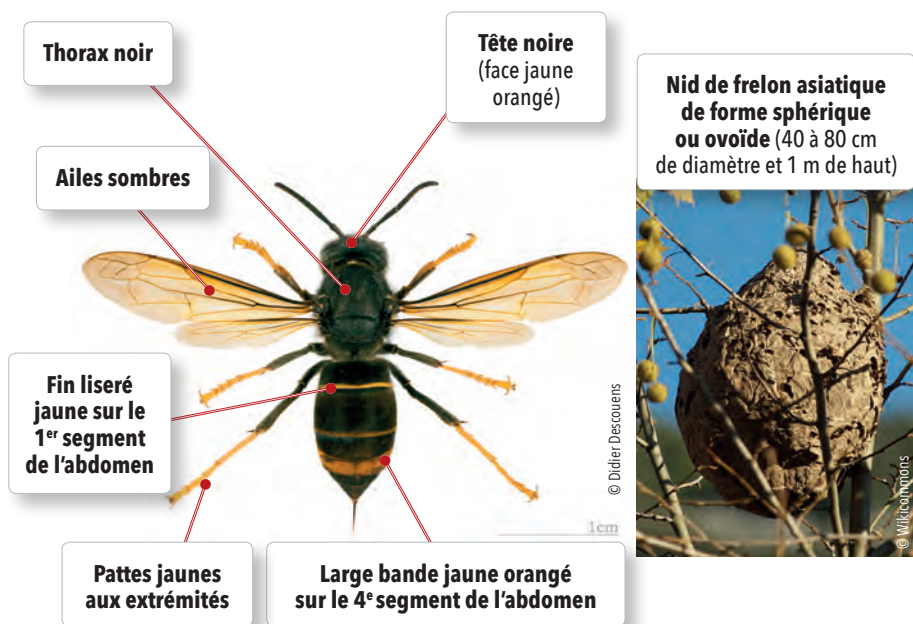
Voies d'introduction : introduction accidentelle dans des poteries importées de Chine.

Habitats : milieux ouverts et urbanisés. Les nids sont construits en hauteur dans des grands arbres.

Alimentation : les adultes se nourrissent de liquides sucrés (miellat, nectar, miel...) et de fruits mûrs. Pour nourrir ses larves, il capture une grande variété de proies : un très grand nombre d'insectes, comme des abeilles, des guêpes, des mouches, des papillons, des araignées et peut également prélever de la viande sur des cadavres de vertébrés.

Reconnaître l'espèce

Taille : 3 cm



Reproduction

Retrouver le cycle de vie du frelon asiatique sur le site du Muséum national d'histoire naturelle dédié au frelon asiatique : <http://frelonasiatique.mnhn.fr>

Le frelon asiatique est un insecte social diurne. Une colonie est composée d'une reine, de 1 000 à 3 000 ouvrières et de dizaines de milliers de larves.

Confusion possible

Confusion avec de nombreux hyménoptères et des diptères. Le frelon d'Europe (*Vespa crabro*) et la guêpe des buissons (*Dolichovespula media*) sont deux espèces qui ressemblent fortement au frelon asiatique. Le frelon d'Europe est plus grand, a un abdomen jaune rayé de noir et peut s'observer de jour comme de nuit. Son nid possède une large ouverture dirigée vers le bas et n'est jamais construit en haut d'un arbre. La guêpe des buissons a un abdomen noir rayé de fines bandes jaunes et des pattes jaunes.

Frelon d'Europe



Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Prédation importante sur une grande variété d'insectes (abeilles, guêpes, mouches, syrphes, papillons) et sur les araignées.
- Peut impacter les activités apicoles en s'attaquant aux abeilles domestiques (à l'extérieur et à l'intérieur des ruches).
- Le frelon asiatique n'est pas plus agressif que le frelon européen, mais comme pour tous les Hyménoptères (guêpes, abeilles, ...), la piqûre est douloureuse et peut entraîner une réaction allergique.



Possibilités d'actions

Si vous trouvez un nid, n'agissez pas par vous-même. Contactez votre mairie qui vous orientera vers un organisme local de lutte. Pour être conseillé sur la gestion du frelon asiatique, rapprochez-vous des FREDON (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles).

Pour plus d'informations

Signalez votre observation, d'un individu ou d'un nid, sur le formulaire de saisie en ligne sur le site internet du Muséum national d'histoire naturelle dédié au frelon asiatique : <http://frelonasiatique.mnhn.fr>

Autres insectes exotiques envahissants

Capricorne asiatique

Anoplophora glabripennis



Origine : Asie orientale.

Date d'introduction : 2003 en France.

Voies d'introduction : disséminé via des bois d'emballages et autres palettes infestées lors des échanges commerciaux entre zones infestées et zones indemnes.

Description : adulte (3 cm sans les antennes) avec un corps noir brillant et des taches claires. Les antennes sont annelées de taches blanches. Les larves sont blanchâtres (5 cm de long) avec une tête brune.

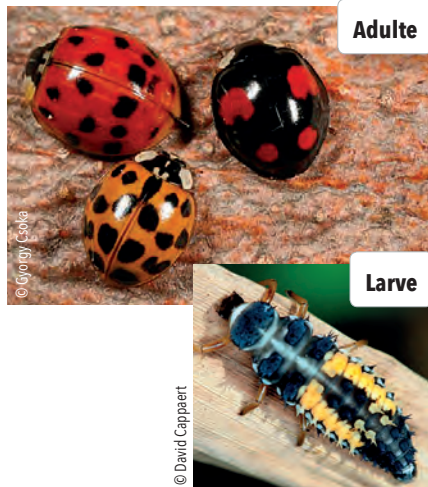
Impacts

- Occasionne des dégâts sur de nombreuses essences d'arbres feuillus (les larves creusent des galeries au cœur des arbres sains d'1 cm de diamètre, appauvrissant l'arbre voire entraînant sa mort).

Signalement obligatoire au service régional de l'alimentation de votre région
(sral.draaf-nom de larégion@agriculture.gouv.fr)

Coccinelle asiatique

Harmonia axyridis



Adulte

Larve

Origine : Asie.

Date d'introduction : 1982 en France.

Voies d'introduction : introduction volontaire comme agent de lutte biologique contre les pucerons.

Description : adulte (5 à 8 mm), couleur et nombre de taches très variables. Larve noire (10 mm) avec deux bandes dorsales parallèles orange et quatre points orange centraux.

Impacts

- Compétition directe pour la nourriture et l'espace avec les coccinelles indigènes et d'autres insectes consommant des pucerons.
- Compétition par prédation sur les larves d'autres espèces de coccinelles.

Fourmi aztèque

Lasius neglectus



© Eli Sarnat, CC BY 4.0

Origine : Asie mineure.

Date d'introduction : 1970 en Europe.

Voies d'introduction : introduction probablement accidentelle.

Description : fourmi brun jaunâtre. La femelle de *Lasius neglectus* se distingue bien du *Lasius* européen par sa taille proportionnellement plus petite. En Europe, elles colonisent les zones urbaines et semi-urbaines.

Impacts

- Compétitions pour les ressources alimentaires avec les espèces indigènes, car elles vivent en supercolonies.
- Peut envahir l'intérieur des maisons et provoquer des dommages électromagnétiques importants en occupant les conduits électriques.

Pyrale du buis

Cydalima perspectalis



© Wikimedia

Papillon



© Wikimedia

Chenille

Origine : Chine.

Date d'introduction : 2005 en France.

Voies d'introduction : introduction accidentelle en Europe par transport dans des plantes ornementales.

Description : papillon nocturne (36 à 44 mm) aux ailes blanches aux bords bruns.

Chenille vert clair avec des motifs foncés et la tête noire. L'imago peut être de couleur brune voire noirâtre.

Impacts

- Les chenilles causent d'importants dégâts sur les buis (*Buxus* spp.). Les feuilles sont dévorées, les arbustes et haies infestés apparaissent remplis de déjections et de fils de soie.

Rentrez vos observations sur le formulaire de saisie en ligne sur le site internet du Muséum national d'histoire naturelle dédié aux espèces exotiques envahissantes - faune introduite en France : <http://eee.mnhn.fr/>

Mollusques exotiques envahissants

Corbicule asiatique

Corbicula fluminea

© Sylvain Vrignaud



Origine : Asie.

Date d'introduction : 1^{ère} observation à la fin des années 1970 en France.

Voies d'introduction : introduction involontaire via le réseau de transport maritime (eaux de ballast).

Description : bivalve d'eau douce, jaune pâle, de 2 à 3 cm, possédant des stries de croissance marquées et espacées. Le sommet est pointu et replié vers l'arrière. Deux siphons sont visibles quand il est enfoui.

Impacts

- Compétition alimentaire avec les espèces de bivalves indigènes.
- Change la nature du substrat.
- Peut obstruer des installations humaines (tuyaux d'évacuation d'eaux).

Anodonte chinoise

Sinanodonta woodiana

© Sylvain Vrignaud



Origine : Asie du sud-est.

Date d'introduction : 1834 en Europe, signalé en 1982 en France.

Voies d'introduction : introduction accidentelle liée à la pisciculture.

Description : bivalve d'eau douce qui peut atteindre 30 cm de longueur. L'intérieur de l'anodonte chinoise est couvert de nacre rosée, l'extérieur présente des stries bien marquées. 5 à 8 stries épaisses et en relief très marquées au sommet de la coquille sont l'un des critères les plus déterminants.

Impacts

- Menace les populations de bivalves autochtones.
- Compétition avec les espèces de bivalves indigènes pour les poissons hôtes, pour l'espace et la nourriture.

Moule zébrée

Dreissena polymorpha



© Sylvain Virgnaud

Origine : mer Noire et mer Caspienne.

Date d'introduction : 1838 en France.

Voies d'introduction : introduction involontaire *via* le réseau de transport maritime et fluvial.

Description : bivalve d'eau douce (20 à 30 mm de long) de couleur jaunâtre avec des lignes brunes en zigzag. La moule zébrée possède une face ventrale plate et se fixe ventralement par un byssus.

Impacts

- Peut entraîner un encrassement des installations humaines.
- Compétition alimentaire (sur le plancton) avec les espèces indigènes.
- Hôte de parasites transmissibles aux autres espèces.
- Peut augmenter la transparence de l'eau et favoriser la prolifération de macrophytes aquatiques.

Moule quagga

Dreissena bugensis



© Wikicommons

Origine : Ukraine, mer Noire.

Date d'introduction : signalée en 2011 en France.

Voies d'introduction : introduction involontaire *via* le réseau de transport maritime (eaux de ballast).

Description : bivalve long de 40 mm maximum fixé par un byssus ventral. La coquille est en moyenne deux fois plus longue que large. Variations de couleurs du noir au crème plus ou moins marbrées de bandes blanches.

Impacts

- Peut entraîner un encrassement des installations humaines.
- Compétition avec les espèces indigènes pour l'accès à la consommation de plancton.
- Hôte de parasites transmissibles aux autres espèces.
- Peut entraîner une acidification de l'eau.
- Peut augmenter la transparence de l'eau et favoriser la prolifération de macrophytes aquatiques.

En cas d'observation d'une de ces espèces

Structure référente : service départemental de l'AFB

sdXX@afbiodiversite.fr (XX : numéro du département concerné ; exemple : sd03@afbiodiversite.fr pour l'Allier)

Espèces à surveiller

Qu'elles soient absentes ou peu présentes sur le bassin de la Loire, ou absentes sur le territoire métropolitain français, les espèces présentées ci-dessous font l'objet d'une veille. Pour cela, en cas d'observation d'une de ces espèces, faites remonter les données aux structures indiquées pour chaque espèce.

Coati roux - *Nasua nasua*



Originaire d'Amérique du Sud, il a été importé en Europe comme animal de compagnie. Établi sur l'île de Majorque en Espagne, il s'est rapidement propagé, démontrant un fort potentiel invasif. Étant un prédateur opportuniste, il pourrait être à l'origine du déclin d'espèces vulnérables.

D'autres risques potentiels pourraient inclure des dommages économiques à l'agriculture et la transmission de maladies aux animaux d'élevage et aux humains. En cas d'observation contactez l'ONCFS.

Corbeau familier - *Corvus splendens*



Originaire d'Asie, il est arrivé en Europe et plus particulièrement aux Pays-Bas *via* le transport maritime. L'espèce est porteuse d'agents pathogènes entériques susceptibles de provoquer des maladies diarrhéiques chez l'homme. Il menace également les espèces locales par prédation et il peut provoquer des dégâts dans les cultures et diverses nuisances en milieu urbain.

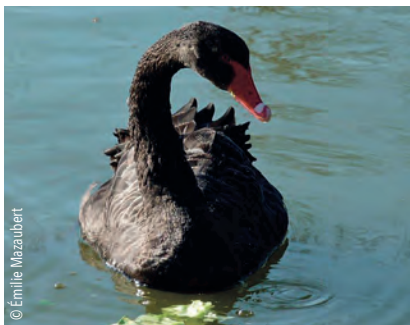
En cas d'observation contactez l'ONCFS.

Corbicule striolée - *Corbicula fluminalis*



Originaire d'Asie, la corbicule striolée a été introduite accidentellement en France *via* les eaux de ballast. Présente en plus faible proportion et de moindre répartition que l'espèce du même genre, la corbicule asiatique (p. 60), *C. fluminalis* se différencie par des stries fines, serrées et en plus grand nombre que celles de *C. fluminea*. Les impacts de la corbicule striolée seront les mêmes que ceux de la corbicule asiatique (p. 60).
Structure référente : AFB.

Cygne noir - *Cygnus atratus*



© Emilie Mazaubert

Originnaire d'Australie et de Tasmanie, il est présent en France depuis les années 1970, les individus seraient originaires du Royaume-Uni, où l'espèce a été introduite au XIX^e siècle pour l'ornementation. Très agressif envers les autres oiseaux, en particulier le cygne tuberculé avec lequel il peut s'hybrider, il peut être compétitif pour l'accès aux sites de nidification ou aux ressources.

En cas d'observation contactez l'ONCFS.

Daim européen - *Dama dama*



© Luc Barbier

En France, le daim européen est un animal d'agrément présent dans des parcs mais il est aussi élevé pour la venaison. Plusieurs populations dites sauvages sont présentes en milieu naturel issues dans la plupart des cas d'animaux échappés de captivité. Cette espèce grégaire et sédentaire peut causer des dégâts forestiers.

Pour plus d'informations contactez l'ONCFS.

Écrevisse à pinces bleues - *Orconectes virilis* syn. *Faxonius virilis*



© Wikicommons

Originnaire d'Amérique du Nord, elle est présente en milieu naturel au Royaume-Uni et aux Pays-Bas depuis les années 2000. Les individus se seraient échappés de captivité. Comme d'autres écrevisses exotiques américaines, elle est porteuse saine de la peste des écrevisses et est susceptible d'entrer en compétition avec les écrevisses autochtones. Structure référente : AFB.

Saisie en ligne: <http://eee.mnhn.fr/>

Écrevisse marbrée - *Procambarus fallax f. virginialis*



Originnaire d'Amérique du Nord, l'espèce a été découverte pour la première fois en Allemagne en 1995, au sein du commerce aquariophile. Il s'agit du seul décapode se reproduisant par parthénogenèse, c'est-à-dire que les descendants sont tous des clones de la femelle fondatrice. Des individus ont été relâchés dans le milieu naturel en Europe. Comme d'autres écrevisses exotiques américaines, elle est porteuse saine de la peste des écrevisses et elle est susceptible d'entrer en compétition avec les écrevisses autochtones. Structure référente : AFB. Saisie en ligne: <http://eee.mnhn.fr/>

Escargot aquatique - *Pomacea* sp.



Les escargots aquatiques du genre *Pomacea* sont originaires d'Amérique, ils ont été introduits en Espagne probablement par les échanges commerciaux pour l'aquariophilie. Dans les pays où ils ont été introduits, ils occasionnent des dégâts importants sur la végétation cultivée et naturelle des zones humides. Les pontes de ces escargots sont très particulières et reconnaissables : pontes hors de l'eau, sous forme d'agglomérats de plusieurs centimètres de long et colorés. Toute suspicion de leur présence doit être signalée au service régional de l'alimentation de votre région (sral.draaf-nom de la région@agriculture.gouv.fr).

Goujon de l'amour - *Percottus glenii*



Originnaire d'Asie, l'espèce a été relâchée dans des étangs en Russie. Par la suite, l'espèce s'est dispersée en Europe de l'Est par introduction accidentelle avec des carpes importées, par voies naturelles ou *via* des échanges entre aquariophiles et son utilisation en tant qu'appât de pêche. Le goujon de l'amour est un prédateur important d'invertébrés et de larves de poissons et d'amphibiens, modifiant ainsi l'équilibre de la chaîne trophique. Il entre également en compétition avec les prédateurs autochtones et entraîne le déclin de nombreuses espèces. Structure référente : AFB. Saisie en ligne: <http://eee.mnhn.fr/>

Mangouste de Java - *Herpestes javanicus* syn. *Urva javanica*



Originaire du Moyen-Orient, d'Inde et d'Asie du sud-est. Aussi appelée petite mangouste indienne, elle a été introduite sur des îles comme la Guadeloupe ou la Martinique dans le but de réguler par prédation les populations de rats et de serpents. Cependant, étant un prédateur opportuniste, la mangouste de Java a entraîné un déclin drastique des populations d'espèces autochtones, en particulier des oiseaux, reptiles et mammifères sur ces îles. De plus, c'est un réservoir de rage et de leptospirose. En cas d'observation contactez l'ONCFS.

Plathelminthes bipaliinés



Une enquête participative menée par le Muséum national d'histoire naturelle a rapporté la présence sur le territoire français de cinq espèces de plathelminthes bipaliinés originaires d'Asie, deux des cinq espèces peuvent atteindre 40 cm de long. Les bipaliinés sont des prédateurs de la faune du sol, notamment des vers de terre. Ils représentent une menace pour la biodiversité des sols et de leur équilibre écologique. En cas d'observation remplissez le formulaire sur <http://eee.mnhn.fr/signalement/>.

Wallaby de Bennett - *Macropus rufogriseus* *rufogriseus*



Originaire du sud-est de l'Australie et de la Tasmanie, ce marsupial est présent en France depuis 1971 où 20 à 25 individus se sont échappés d'un parc zoologique des Yvelines. Depuis, une petite population pérenne se trouve dans ce département. Le wallaby de Bennett est susceptible de s'implanter dans la plupart des milieux boisés et serait un compétiteur potentiel du lièvre et du chevreuil. En cas d'observation contactez l'ONCFS.

Pour en savoir plus

Sites internet de référence :



Office national de la chasse et de la faune sauvage
www.oncfs.gouv.fr



Agence française pour la biodiversité
www.afbiodiversite.fr



Fédération des conservatoires d'espaces naturels
Centre de ressources Loire nature :
www.centrederesources-loirenature.com



Groupe de travail national sur les invasions biologiques
en milieux aquatiques (GT IBMA) : www.gt-ibma.eu



Muséum national d'histoire naturelle et Unité mixte de service
Patrimoine naturel (UMS PatriNat (AFB-CNRS-MNHN))
www.eee.mnhn.fr



Ouvrages de référence sur le bassin de la Loire disponibles sur : www.centrederesources-loirenature.com



Stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes
du bassin Loire-Bretagne (2014-2020)



Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes
du bassin Loire-Bretagne



Atlas des espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire.
État des connaissances de la répartition 2002-2014



Les Vertébrés exotiques envahissants sur le bassin de la Loire (hors poissons).
Connaissances et expériences de gestion.

Contacts

ONCFS

Direction de la recherche et de l'expertise

Mission espèces exotiques envahissantes

Especies.Exotiques@oncfs.gouv.fr

Délégation interrégionale Centre-Val de Loire et Île-de-France

Cité de l'Agriculture

13 avenue des Droits de l'Homme

45921 ORLÉANS Cedex

Tél. : 02 38 71 95 56

Fax : 02 38 71 95 70

dir.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr



© J. Levegrat/Source de la Loire

Retrouvez les contacts des groupes de travail territoriaux du bassin de la Loire
sur le site du centre de ressources Loire nature :

<http://centrederesources-loirenature.com/reseau-invasives/groupes-de-coordination>

Nouveaux contacts Partenaires Le réseau des CCN

Conservatoires d'espaces naturels

**Centre de Ressources
Loire nature**

Connaitre et partager
avec les acteurs du bassin ligérien

PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE RÉSEAUX NATURALISTES RÉSEAU INVASIVES RÉSEAU ZONES HUMIDES ÉVÈNEMENTS

Guide de la faune exotique envahissante du bassin de la Loire

26 monographies
47 espèces animales



www.oncfs.gouv.fr